

# « Teichomachia / τειχομαχία » Réflexion sur l'archéologie du siège dans le monde grec antique

Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS  
Université Côte d'Azur - CEPAM  
isabelle.pimouguet-pedarros@univ-cotedazur.fr

Parler d'archéologie du siège, c'est s'inscrire dans un champ d'étude en développement, celui de l'archéologie des conflits qui, de manière implicite, se focalise uniquement sur les conflits armés, excluant toute autre forme d'affrontement ou de tension. Érigé en discipline scientifique à part entière avec le lancement, en 2005, d'une nouvelle revue, *Journal of Conflict Archaeology*, ce champ d'études a donné lieu, ces vingt dernières années, à une série de publications de référence, les unes consacrées à une région, à une époque, voire à l'ensemble de la période historique<sup>1</sup>, les autres centrées davantage sur les objectifs et les méthodes à mettre en œuvre<sup>2</sup>. Dans le même temps, l'archéologie a été convoquée pour éclairer les phénomènes de

---

<sup>1</sup> Choix de publications : John CARMAN et Anthony HARDING (éd.), *Ancient Warfare: Archaeological Perspectives*, Stroud, Sutton, 1999 ; Elizabeth N. ARKUSH et Mark. W. ALLEN(éd.), *The Archaeology of Warfare: Prehistories of Raiding and Conquest*, Gainesville, University Press of Florida, 2008 ; Douglas D. SCOTT, Lawrence Edward BABITS et Charles M. HAECKER (éd.), *Fields of Conflict: Battlefield Archaeology from the Roman Empire to the Korean War*, Washington, Potomac Books, 2009 ; John SHOFIELD, *Aftermath: Readings in the Archaeology of Recent Conflict*, New York, Springer, 2009 ; François CADIOU, Milagros NAVARRO CABALLERO et Maria Ángeles MAGALLON BOTAYA(éd.), *La guerre et ses traces dans la péninsule Ibérique à l'époque de la conquête romaine : approches méthodologiques*, Bordeaux, Ausonius éditions, 2008 ; François CADIOU et Milagros NAVARRO CABALLERO (éd.), *La guerre et ses traces. Conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a. C.)*, Bordeaux, Ausonius éditions, 2014 ; Simon JAMES, « The Archaeology of War », in Brian CAMPBELL et Lawrence A. TRITLE (éd.), *Oxford Handbook of Warfare in the Classical World*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 91-127 ; Nicholas J. SAUNDERS, *Beyond the Dead Horizon: Studies in Modern Conflict Archaeology*, Oxford, Oxbow Books, 2012 ; Anna Magdalena BLOMLEY, *A Landscape of conflict? Rural fortifications in the Argolid (400-146 BC)*, Oxford, Archeopress, 2022 ; Manuel FERNANDEZ-GÖTZ et Nico ROYMANS (éd.), *Archaeology of the Roman Conquest*, Cambridge, Cambridge University Press, 2024.

<sup>2</sup> Philip W. N. FREEMAN et Tony POLLARD(éd.), *Fields of Conflict: Progress and Prospect in Battlefield Archaeology*, Oxford, Archeopress, 2001 ; John CARMAN et Patricia CARMAN, *Bloody Meadows: Investigating Landscapes of Battle*, Stroud, Sutton, 2006 ; Douglas SCOTT et Andrew P. MCFEATERS, « The Archaeology of Historic Battlefields: A History and Theoretical Development in Conflict Archaeology », *Journal of Archaeological Research*, vol. 19, n° 1, 2011, p. 103-132 ; John CARMAN, *Archaeologies of Conflict*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2014.

violence de masse associés aux conflits armés<sup>3</sup>, alors que nous assistions, au tournant des années quatre-vingt-dix, à la résurgence des génocides et autres processus d'anéantissement de populations civiles (Rwanda, Bosnie-Herzégovine). C'est dans cet environnement qu'il convient de replacer une autre discipline, étroitement liée à l'archéologie des conflits, la *Forensic archaeology* ou archéologie médico-légale, qui concerne majoritairement les théâtres de guerre de la période contemporaine, voire moderne, mais qui n'est pas, néanmoins, sans s'intéresser à l'Antiquité classique. Nous y reviendrons. Ce qui ressort d'ores et déjà de ces différents travaux, c'est que l'archéologie ne contribue pas seulement à l'histoire des conflits armés et de la violence, elle a également la capacité de révéler l'existence tangible d'un théâtre d'affrontement ancien, de rendre compte de sa matérialité par un resserrement de la focale en un temps et un lieu déterminés.

Si l'archéologie des conflits a pour objectif premier d'identifier les traces d'un affrontement à caractère militaire afin de redonner corps à l'événement dans tout son déroulement – qu'il s'agisse d'une bataille rangée, d'un siège, d'une guerre de position ou de mouvement –, il n'en reste pas moins qu'elle contribue aussi à enrichir la culture matérielle de la guerre et, par suite, l'histoire du phénomène guerrier. Cependant, le temps long, qui permet de saisir les structures, les changements et les adaptations, est ici mis en arrière-plan au profit du temps court. Il convient par ailleurs d'observer qu'au sein de ce champ d'études, c'est moins la prise des places fortes qui a retenu l'attention des chercheurs que la localisation et l'identification des grandes batailles rangées, en particulier pour le monde grec antique<sup>4</sup>. Pourtant, la documentation matérielle est loin de faire défaut, notamment en ce qui concerne le IV<sup>e</sup> siècle et la période hellénistique, marqués par une intensification et un

---

<sup>3</sup> Sarah RALPH (éd.), *The Archaeology of Violence: Interdisciplinary Approaches*, Albanie, SUNY Press, 2013 ; Jean GUILAINE et Jacques SÉMELIN (éd.), *Violences de guerre, violences de masse. Approche archéologique*, Paris, La découverte, 2016 ; Manuel FERNÁNDEZ-GÖTZ et Nicos ROYMANS (éd.), *Conflict Archaeology: Materialities of Collective Violence from Prehistory to Late Antiquity*, New York, Routledge, 2018.

<sup>4</sup> Sur l'archéologie du siège, pour l'Antiquité, les publications portent principalement sur la période romaine : voir Michel REDDÉ et Siegmund von SCHNURBEIN (éd.), *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. Tome I : *Les fouilles* ; tome II : *Le matériel* ; tome III : *Planches hors texte*, Paris, de Boccard, 2001 ; Michel REDDÉ, *Alésia : l'archéologie face à l'imaginaire*, Paris, Errances, 2003 ; Angel MORILLO CERDÁN et Fernando MORALES HERNÁNDEZ, « Campamentos romanos de la guerra de Numancia: la circunvalación Escipiónica », in Manuel BENDALA GALÁN (éd.), *Los Escipiones. Roma conquista Hispania*, Madrid, Comunidad de Madrid, 2015, p. 275-297 ; Hai ASHKENAZI, Omer ZE'EVY-BERGER, Boaz GROSS et Guy D. STIEBEL, « The Roman siege system of Masada: a 3D computerized analysis of a conflict landscape », *Journal of Roman Archaeology*, vol. 37, n° 1, 2024, p. 215-240 ; Juan Pedro BELLÓN RUIZ *et al.*, « De situ Iliturgi, análisis arqueológico de su asedio en el contexto de la segunda guerra púnica », *Archivo Español de Arqueología*, vol. 94, 2021, p. 1-26. Les archéologues se sont aussi intéressés à la mise en œuvre de certaines techniques de siège : Gwyn DAVIES, *Roman Siege Works*, Stroud, Tempus, 2006 ; Sophie KRAUSZ, « Gauls undersiege: defending against Rome », in Andrew P. FITZPATRICK et Colin HASELGROVE (éd.), *Julius Caesar's Battle for Gaul: new archaeological perspectives*, Oxford, Oxbow Books, 2019, p. 159-178 ; EAD, « La rampe d'assaut de César devant l'*oppidum* d'Avaricum en 52 av. J.-C. », *Revue Internationale d'Histoire Militaire Ancienne*, vol. 9, 2020, p. 247-260. Pour l'époque moderne, Paul COURTNEY, « The Archaeology of the early-modern Siege », in P. W.N. FREEMAN, T. POLLARD, *Fields of Conflict...*, *op. cit.*, p. 105-115 ; Séverine HURARD, Yann LORIN et Arnaud TIXADOR, « Une archéologie de la guerre de siège moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) à l'échelle européenne », *Les nouvelles de l'archéologie*, vol. 137, 2014, p. 19-24.

développement généralisé de la pratique de l'assaut. Outre les techniques d'armement qui ne cessent de se perfectionner, ce sont les modes de combat et la logistique opérationnelle qui évoluent, contraignant architectes et ingénieurs militaires à repenser la construction des fortifications urbaines autant que la défense du territoire dans son ensemble<sup>5</sup>. Si les nombreux restes de conflits armés dont on dispose participent de l'archéologie du siège, ils méritent toutefois d'être replacés dans une réflexion d'ensemble sur la guerre et sa place dans le champ des études antiques. Ainsi, plutôt que de développer un cas d'étude, ce texte pose des questions d'ordre méthodologique et épistémologique, tout en présentant la spécificité du sujet pour le monde grec ancien : les objectifs, les enjeux et les limites qui lui sont propres. Il considère ensuite l'archéologie du siège à travers une série d'exemples représentatifs de l'état de la recherche.

#### L'ARCHÉOLOGIE DU SIÈGE DANS LE CHAMP DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE : QUESTIONNEMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'archéologie des conflits en Grèce ancienne procède du croisement de plusieurs approches historiques qui, à partir des années 1970, se sont succédé, voire ont coexisté. Il n'est pas inutile d'en rendre compte afin de tenter de définir les contours de cette discipline qui n'est pas toujours clairement identifiée comme telle dans les recherches portant sur le monde grec ancien, que ce soit du côté des historiens, habitués à travailler sur des sources archéologiques, ou de celui des archéologues, en charge de travaux de terrain. Ce constat conduit à aborder un problème central sur le plan méthodologique, celui du dialogue entre textes et artefacts, particulièrement prégnant dans le champ de l'Antiquité classique, mais aussi à questionner les limites et les enjeux de l'objet d'étude, qui sont multiples et de différentes natures, à tel point que l'on peut, de prime abord, douter de la pertinence de travailler sur l'archéologie des conflits pour les périodes les plus anciennes. Dans quelle mesure est-il possible de relier les traces matérielles d'un siège à un événement en particulier ? Quels sont les perspectives historiques et les outils à mettre en œuvre ? Les résultats peuvent s'avérer significatifs pour peu que l'on définisse une stratégie de recherche adaptée.

Qu'est-il véritablement attendu des archéologues ? Jean Guilaine, dans son introduction à l'ouvrage, publié en 2016 en codirection avec Jacques Sémelin, *Violences de guerre, violences de masse. Approche archéologique*, note que l'intérêt des archéologues pour la guerre est récent, une vingtaine d'années tout au plus, ajoutant que pendant longtemps, trop longtemps, ces derniers l'ont appréhendée comme « une pratique sociale de destruction », non comme « un phénomène de civilisation ». Ce constat pose la question du rapport entre histoire et archéologie dans l'appréhension du fait guerrier. Si des préhistoriens comme Jean Guilaine ont pu questionner les pratiques militaires des peuples sans écriture en se fondant uniquement

---

<sup>5</sup> Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, *Archéologie de la défense : histoire des fortifications antiques de Carie*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2000 ; EAD., *La cité à l'épreuve des rois : le siège de Rhodes par Démétrios Poliorcète*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

sur des traces archéologiques, les historiens, spécialistes de l'Antiquité classique, éclairés par la profusion des récits de guerre constituant le corpus de l'histoire-bataille, ont eu tendance à exclure les données du terrain de la réflexion historique, sinon à les reléguer au second plan. Durant presque tout le XX<sup>e</sup> siècle, ce sont les textes littéraires qui ont prévalu dans ce champ d'études, complétés par l'épigraphie, considérée, avec la philologie, comme la source par excellence des historiens de l'Antiquité. L'archéologie qui, à partir des années cinquante, s'était imposée comme une discipline scientifique à part entière, avec ses techniques et ses méthodes, ne cessa pendant plusieurs décennies de faire figure de matière supplétive de l'histoire, convoquée par les historiens pour illustrer un texte ou vérifier une information<sup>6</sup>. Les archéologues ont leur part de responsabilité dans cet état de fait, car nombre d'entre eux n'ont pas su, ni pu, ni voulu dépasser l'approche exclusivement technique et descriptive propre au travail de terrain en exploitant eux-mêmes les résultats de leurs recherches ni, moins encore, définir leurs pratiques comme relevant de l'écriture de l'histoire, bref, inclure l'archéologie dans un processus global de réflexion historique<sup>7</sup>.

La dynamique qui existe aujourd'hui entre histoire et archéologie a été amorcée au cours des années quatre-vingt-dix – comme l'attestent plusieurs publications de référence<sup>8</sup> – même si ses racines, en ce qui concerne l'étude de la guerre en Grèce ancienne, remontent aux années 1970, avec les premières synthèses sur les fortifications, la poliorcétique et la défense des territoires<sup>9</sup>. Ces synthèses montrent que la mise en contexte du matériel militaire peut régénérer bien des questions touchant à l'histoire politique, sociale, économique et, plus largement, culturelle des cités et des royaumes ; elles témoignent d'un regard nouveau porté sur la documentation matérielle, un regard qui cherche à comprendre la fonction et la signification profonde des artefacts.

Le renouvellement des approches concernant l'étude de la guerre en Grèce ancienne a contribué, par étapes successives, de manière le plus souvent empirique, à lier histoire et archéologie, et à faire émerger une archéologie historique de la guerre. Ce renouvellement a

---

<sup>6</sup> Il est vrai que jusqu'aux années 1990, les historiens spécialistes de l'Antiquité grecque avaient tendance d'une part à hiérarchiser les sources, d'autre part à ne pas considérer l'archéologie comme faisant pleinement partie de la discipline historique. Sur le rapport entre histoire et archéologie, voir Roland et Françoise ÉTIENNE, *La Grèce antique : archéologie d'une découverte*, Paris, Gallimard, 1990 ; Roland ÉTIENNE, Christel MÜLLER et Francis PROST, *Archéologie historique de la Grèce ancienne*, Paris, Ellipses, 2000, p. 19.

<sup>7</sup> Les archéologues spécialistes du monde grec ancien ont été pendant longtemps uniquement des pourvoyeurs de documents, lesquels ont été analysés et mis en perspective avec profit par les historiens.

<sup>8</sup> Anthony M. SNODGRASS, *An Archaeology of Greece, the Present State and Future Scope of a discipline*, Berkeley, University of California Press, 1987 ; Ian MORRIS (éd.), *Classical Greece: Ancient Histories and Modern Archaeologies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994 ; R. ÉTIENNE, C. MÜLLER, et F. PROST, *Archéologie historique...*, *op. cit.*, p. 11-20.

<sup>9</sup> Yvon GARLAN, *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1974 ; Frederick E. WINTER, *Greek Fortifications*, Toronto, University of Toronto Press, 1971 ; Arnold W. LAWRENCE, *Greek Aims in Fortification*, Oxford, Clarendon Press, 1979 ; Anthony MCNICOLL, *Hellenistic Fortifications from the Aegean to the Euphrates*, Oxford, Clarendon Press, 1997 (revised by P. M. Milner) ; Pierre LERICHE et Henry TRÉZINY (éd.), *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris, Éditions du CNRS, 1982. L'objectif, ici, est de considérer la fortification moins comme un objet à décrire que comme un objet disant quelque chose des sociétés de son temps.

commencé avec André Aymard qui, dans les années soixante, influencé par l'école des Annales, fut l'un des premiers à aborder la guerre dans le monde grec non plus à travers une série d'événements en marge de « la grande histoire », mais de manière globale, en tenant compte d'un ensemble de facteurs externes ; ce chercheur fut aussi l'un des premiers à considérer la guerre comme un système de références sociales permettant d'apprécier la valeur de l'individu et de le définir<sup>10</sup> – une préfiguration de « la nouvelle histoire-bataille », dont les méthodes et les objectifs scientifiques furent formalisés une décennie plus tard avec la parution de l'ouvrage de John Keegan, *The Face of Battle*<sup>11</sup>. L'histoire de la bataille devient dès lors l'histoire de ceux qui participent à la bataille, tandis que le récit du combat s'inscrit dans une histoire totale de la guerre, revivifiée par l'apport de l'anthropologie sociale. Ce renouvellement scientifique, transposé par Victor Davis Hanson à l'étude de la guerre en Grèce ancienne, montre qu'il est possible de reconstituer l'expérience combattante des soldats du rang, les mouvements associés à leurs armes, les souffrances infligées par celles de leurs adversaires<sup>12</sup>. Les travaux de ce dernier ne sont pas sans lien avec l'archéologie des conflits, car « l'histoire au ras du sol », dans laquelle il semble possible d'inscrire ses recherches<sup>13</sup>, renvoie aux réalités matérielles que sont le terrain d'affrontement, le port et l'usage des armes.

Une autre approche qui, de prime abord, peut paraître sans relation avec l'objet d'étude, est l'apport de l'anthropologie sociale et de la méthode comparative à l'étude de la guerre en Grèce ancienne. Au-delà des récits et des discours, ce sont les pratiques et les gestes qui sont analysés afin d'en comprendre la signification profonde, les variations ou, au contraire, l'irréductibilité<sup>14</sup>. Ce sont autant d'éléments qui ont contribué à modifier le rapport de

---

<sup>10</sup> André Aymard fut le directeur de thèse de toute une génération de chercheurs spécialistes, à leurs débuts ou pour toujours, de la guerre en Grèce ancienne, parmi lesquels Yvon Garlan, Pierre Lévêque, Pierre Ducrey et Raoul Lonis ; Pierre Vidal-Naquet, quant à lui, suivait le séminaire d'André Aymard à l'École Pratique des Hautes Études sur *La sociologie de la guerre dans l'Antiquité*. Voir André AYMARD, « Remarques sur la poliorcétique grecque », *Études d'archéologie classique*, II, Paris, de Boccard, 1959, p. 3-15.

<sup>11</sup> John KEEGAN, *The Face of battle. A study of Agincourt, Waterloo and the Somme*, New York, Viking, 1976, p. 40-51. Sur « la nouvelle histoire-bataille », Laurent HENNINGER, *Histoire militaire et sciences humaines*, Bruxelles, Complexe, 1999. Sur son application au monde antique : Lee L. BRICE, « Ancient Warfare and Moving Beyond New Military History », in *ID.* (éd.), *New Approaches to Greek and Roman Warfare*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2020 p. 1-11.

<sup>12</sup> Victor D. HANSON, *The Western Way of War: Infantry battle in Classical Greece*, Londres, Hodder and Stoughton, 1989. Un ouvrage précédé par *ID.*, *Warfare and Agriculture in Classical Greece*, Pise, Giardini Editori, 1983, dans lequel il reconsidère, à la lumière de son expérience pratique, l'impact de la guerre sur le paysage agricole.

<sup>13</sup> Expression empruntée à Jacques Revel, que Stéphane Audoin-Rouzeau, dans son ouvrage sur *Les armes et la chair. Trois objets de mort en 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2009, transpose au domaine militaire en vue d'appréhender le combat à travers ceux qui le vivent sur le terrain.

<sup>14</sup> On se reportera à l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Pierre VERNANT, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1968, produit d'une enquête entreprise en 1964 au sein du Centre de Recherche Comparée sur les sociétés anciennes, rebaptisé Centre Louis Gernet. Voir aussi Pierre VIDAL-NAQUET, *Le chasseur noir : formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La Découverte, 2009 ; Henri JEANMAIRE, *Couroi et courètes : essai sur l'éducation spartiate et les rites d'adolescence dans l'Antiquité hellénique*, Lille, Bibliothèque universitaire, 1939, qui a mis en parallèle les rites d'initiation à caractère militaire imposés aux jeunes garçons au sein des cités grecques avec ceux des sociétés africaines du XX<sup>e</sup> siècle.

l'historien à la source écrite et, par suite, à la documentation matérielle. Les recherches de François de Polignac, publiées en 1984, en sont une parfaite illustration : la démarche anthropologique qu'il a adoptée s'accompagnant, sur le plan méthodologique, d'une mise à distance des textes au profit des ressources de l'archéologie<sup>15</sup>. Depuis une trentaine d'années, l'archéologie n'est donc plus seconde dans le champ des études antiques, elle participe à l'écriture de l'histoire, en particulier à celle de la culture matérielle des civilisations ; cette archéologie historique, ainsi nommée et définie<sup>16</sup>, peut être considérée comme la matrice de l'archéologie des conflits.

Considérant ces différentes approches qui, chacune à leur façon, permettent de questionner les récits de bataille à l'aune de nouveaux éclairages, on aurait pu s'attendre à voir le monde grec ancien occuper une place importante dans le champ de l'archéologie des conflits, et en particulier du siège ; or il n'en est rien ; on ne dispose que de travaux menés en ordre dispersé qui, par ailleurs, ne se définissent pas nécessairement comme relevant de cette discipline. L'ouvrage dirigé par Sylvian Fachard et Edward Harris ouvre toutefois la voie dans ce sens ; il rassemble une série de contributions sur les destructions de cités en Grèce ancienne dans lesquelles les données du terrain occupent une place centrale<sup>17</sup>.

L'archéologie des conflits peut embrasser des régions et des civilisations pour lesquelles l'écrit fait défaut et où les données du terrain ont un caractère sporadique ; le monde grec ancien, à l'inverse, se caractérise par une documentation abondante, tant en ce qui concerne les textes que les artefacts. Concernant les sièges, on dispose de très nombreux récits couvrant différentes périodes, mais aussi d'une grande quantité de restes archéologiques susceptibles d'être mis en relation avec ce type de conflit armé. Si la localisation et l'identification des grandes batailles ont suscité un intérêt certain de la part de la communauté scientifique<sup>18</sup>, il n'en reste pas moins que ce sont les opérations de siège qui laissent le plus de traces sur le terrain et qui, de fait, sont susceptibles de nourrir un dialogue fécond avec les textes. Mais comment croiser ces documents, les relier à un événement militaire en particulier ?

Même si la plus grande partie de la documentation qui existait dans l'Antiquité est aujourd'hui manquante, il n'en reste pas moins que l'on dispose, pour appréhender la guerre dans le monde grec, d'une grande quantité de textes littéraires appartenant à des genres

---

<sup>15</sup> R. ÉTIENNE, C. MULLER et F. PROST, *Archéologie historique...*, *op. cit.*, p. 19, considèrent que l'anthropologie sociale, à la suite des travaux de Louis Gernet, « a produit une véritable révolution en archéologie grecque dans plusieurs domaines », donnant en exemple les recherches de François DE POLIGNAC, *La naissance de la cité grecque. Cultes, espace et société, VIII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> siècles*, Paris, La Découverte, 1984 ; la nouvelle édition de 1996 prend en compte les acquis les plus récents de l'archéologie.

<sup>16</sup> R. ÉTIENNE, C. MULLER et F. PROST, *Archéologie historique...*, *op. cit.*, p. 19 et 20, notent que cette culture matérielle des civilisations fait écho aux positions de l'École des Annales ; pour autant, la rencontre entre les Annales et l'archéologie n'a, selon eux, jamais vraiment eu lieu en raison de leur conservatisme. Voir aussi, sur ce point, John L. BINTLIFF (éd.), *The Annales School and Archaeology*, Leicester, Leicester University Press, 1991.

<sup>17</sup> Sylvian FACHARD et Edward M. HARRIS (éd.), *The Destruction of Cities in the Ancient Greek World: Integrating the Archaeological and Literary Evidence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021. Voir aussi Jan DRIESSEN (éd.), *Destruction. Archaeological, Historical and Philological perspectives*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2013.

<sup>18</sup> *Supra* p. 2.

différents (épopée, tragédie, histoire, traité de poliorcétique ou d'artillerie mécanique). Ce corpus de textes, auquel s'ajoute un répertoire d'images extrêmement riche, porte à notre connaissance une série d'événements militaires, mais renseigne aussi sur les tactiques d'assaut, l'armement, les constructions défensives ainsi que sur le traitement des guerriers morts au combat, les normes de la guerre, c'est-à-dire un ensemble d'informations qui constituent l'une des spécificités de l'Antiquité classique par rapport aux autres civilisations antiques<sup>19</sup>. Dans cette documentation écrite, les sièges occupent une place importante par leur nombre, mais aussi par leur contenu souvent très détaillé<sup>20</sup>. La guerre dans le monde grec ancien produit du narratif et des représentations qui n'échappent pas à la volonté d'héroïser l'engagement militaire, de commémorer les victoires tout autant que de célébrer les défaites, lesquelles prennent forme dans un ensemble de discours, de gestes et de « mnēmata/μνήματα » – monuments, inscriptions et épigrammes – destinés à construire la mémoire de l'événement<sup>21</sup>. Il est des sièges qui, à l'échelle du monde grec, ont marqué durablement la mémoire collective : leur issue s'est accompagnée de la création de lieux et d'espaces commémoratifs, tandis que leur narration a renforcé la construction identitaire des communautés concernées<sup>22</sup>. Ainsi, ces récits, tout autant que les monuments qui leur sont associés, s'ils contribuent à la mémorialisation de l'action guerrière, sont aussi l'expression d'une « post-mémoire » en ce que l'expérience du siège, généralement traumatique, est « métabolisée » sous la forme d'une production écrite et/ou matérielle<sup>23</sup>. De fait, l'archéologie participe, elle aussi, du récit de guerre.

Les textes littéraires posent différents problèmes que l'archéologie, précisément, peut permettre de surmonter. Le plus important est la distorsion qui peut exister entre le récit de guerre et la réalité de l'engagement armé, risque qui vaut d'ailleurs aussi pour la période contemporaine<sup>24</sup>, à la différence près que nous, historiens de l'Antiquité, ne disposons pas de témoignages de victimes ou de témoins qui permettraient d'introduire de la dissonance dans le

---

<sup>19</sup> Sur ce point, Simon HORNBLLOWER (éd.), *Greek Historiography*, Oxford, Clarendon Press, 1984 ; Luke PITCHER, *Writing Ancient History: An Introduction to Classical Historiography*, Londres, I.B. Tauris, 2009 ; John CARMAN, *Archaeologies of Conflict*, *op. cit.*, p. 1-3. On se reportera également à la base de données numériques du programme ANR PARABAINO (ANR-19FGN-0002), coordonné par I. Pimouguet-Pédarros, qui compte à ce jour près de huit cent cinquante textes grecs et latins portant sur des événements militaires, des sièges pour la plupart, ayant donné lieu à des phénomènes de violences extrêmes [En ligne : [www.parabaino.com](http://www.parabaino.com)].

<sup>20</sup> Pour la période des conquêtes d'Alexandre, soit près de dix années, une cinquantaine de sièges ont été recensés, Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, « Guerre de siège, Genre et représentation dans le monde grec antique », *Revue Internationale d'Histoire Militaire Ancienne*, vol. 10, 2021, p. 145-176. Sur la guerre de siège en général, Angélos CHANIOTIS, « Greek Under Siege: Challenges, Experiences and Emotions » et Thomas R. MARTIN, « Demetrius "the Besieger" and Hellenistic Warfare », in Brian CAMPBELL et Lawrence A. TRITLE, *Oxford Handbook of Warfare*, *op. cit.*, p. 438-456 et 671-687.

<sup>21</sup> Luke PITCHER, *Writing Ancient History...*, *op. cit.*

<sup>22</sup> Sièges de Milet par les Perses (494), de Thèbes par Alexandre (335), de Rhodes par Démétrios Poliorcète (305-304).

<sup>23</sup> Sur le concept de « post-mémoire », Marianne HIRSH, *The generation of Postmemory, Writing and Visual Culture after the Holocaust*, New York, Columbia University Press, 2012.

<sup>24</sup> Comme l'a montré S. AUDOIN-ROUZEAU, *Les armes et la chair...*, *op. cit.*, les dagues mises au jour dans les tranchées durant la Grande Guerre ont longtemps été occultées dans les discours officiels, de même que l'usage du gaz.

discours officiel. Ainsi, qu'en est-il des femmes grecques et de leur participation à la défense de la cité en temps de siège ? Des restes matériels invitent à reconsidérer cette question, en dépit de la volonté des auteurs anciens d'invisibiliser les individus de sexe féminin, sinon à minorer leurs actions. On se reportera notamment au monument de Messène et à son épigramme, qui rend compte de la participation active d'un groupe de femmes à la défense de la cité à la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

Ensuite, il est rare que toutes les séquences d'un siège soient relatées, plus encore que l'affrontement soit rapporté du point de vue des assiégeants autant que de celui des assiégés, comme c'est le cas pour Rhodes, attaquée en 305-304 av. J.-C. par Démétrios Poliorcète<sup>26</sup>. Ce traitement sélectif, voire réducteur de l'information, résulte soit d'un choix délibéré de l'auteur<sup>27</sup>, soit, dans le cas de sources tardives, de l'accès aux sources primaires ; se pose donc la question du temps de l'événement et de sa mise en récit, mais aussi de ce qui est relaté et de ce qui est advenu. Dans tous les cas s'exprime presque toujours un point de vue : valorisation d'un camp plutôt qu'un autre, minimisation ou, au contraire, dénonciation des violences infligées aux populations assiégées, focalisation sur les mouvements tactiques ou sur les causes du conflit. C'est d'autant plus prégnant en histoire ancienne que nous avons affaire, le plus souvent, à des constructions narratives dont les structures, quand elles ne relèvent pas d'un *topos*, sont conditionnées par un ensemble de représentations mentales. Comprendre le récit de guerre, et plus précisément le discours porté sur le siège, implique donc un travail de déconstruction ou, pour le moins, un réexamen critique qui peut utilement prendre appui sur la documentation archéologique. Cela ne veut pas dire cependant que l'événement militaire en lui-même n'ait jamais existé ni que le déroulement des opérations soit erroné ; il s'agit simplement de souligner des biais qui, sur le plan méthodologique, ne sont pas sans incidence sur l'identification et l'interprétation des données matérielles.

Par ailleurs, l'histoire de la poliorcétique et, de manière plus générale, de la guerre dans le monde grec, a très largement reposé sur les sources littéraires en raison, certes, de leur abondance, mais aussi et surtout de l'autorité du texte qui, dans le champ de l'Antiquité classique, a longtemps prévalu par comparaison aux artefacts ; la richesse des écrits d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon ou encore de Polybe a fait le lit d'une tradition historique où le siège est moins pensé par le prisme de ses traces matérielles qu'à travers son récit. La remise en question de l'autorité du texte ne s'est faite que tardivement et progressivement<sup>28</sup>. L'étude des

---

<sup>25</sup> Pierre THEMELIS, « Monuments guerriers de Messène », in Regula FREI-STOLBA et Kristine GEX (éd.), *Recherches récentes sur le monde hellénistique*, Bern, Peter Lang, 2001, p. 199-215. Voir aussi I. PIMOUGUET-PÉDARROS, « Guerre de siège... », art. cit., p. 161. Voir aussi les contre-arguments de Pierre FRÖHLICH, « Les tombeaux de la ville de Messène et les grandes familles de la cité à l'époque hellénistique », in Catherine GRANDJEAN (éd.), *Le Péloponnèse d'Épaminondas à Hadrien*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2008, p. 203-227. Ce dernier y voit un acte de violence politique au cours duquel plusieurs familles aristocratiques auraient été massacrées.

<sup>26</sup> I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La Cité...*, op. cit., p. 23-36.

<sup>27</sup> Polybe, *Histoires*, 2.5 ; 61.3 ; Diodore, *Bibliothèque historique*, 19.8.2-6.

<sup>28</sup> Sur cette question, Michel FOUCAULT, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969. Il note, p. 15, que les savoirs d'une époque sont déterminés par un « système » de règles implicites qui conditionnent l'émergence d'un

sociétés sans écriture y est sans doute pour quelque chose ; longtemps négligées, voire méprisées, ces sociétés ont commencé à être convoquées dans le champ de l'histoire ancienne. Le recours à l'ethnologie comparée a permis de montrer que l'on pouvait comprendre des phénomènes sociaux par l'observation, en d'autres lieux et d'autres temps, de pratiques analogues, que les textes, par conséquent, n'étaient pas la seule source d'information ni nécessairement la plus importante<sup>29</sup>. C'est un constat qui, pour les préhistoriens habitués à écrire l'histoire sur le seul fondement des données du terrain, allait de soi depuis longtemps.

On a tendance aujourd'hui, selon un processus inverse, à valoriser les données du terrain par rapport aux textes – soit qu'on les considère comme neutres, non orientées, soit qu'on les fasse « preuve » en les créditant d'une vérité, celle de la chose<sup>30</sup>. L'archéologie des conflits s'inscrit dans cette tendance en ce qu'elle atteste une volonté de faire un retour sur le réel, le tangible ; or, il faut garder à l'esprit que ce réel n'est pas acquis, car la matérialité des objets ne garantit aucunement la réalité d'un fait, exigeant le plus souvent une interprétation. Par ailleurs, que faire des artefacts associés à un siège lorsque le site où ils ont été mis au jour n'est associé à aucun épisode guerrier en particulier ? Ils permettent de « tracer » un possible affrontement armé, mais aucunement de l'inscrire dans un contexte historique déterminé. Ainsi, par exemple, les pointes de flèche que nous avons mises au jour lors de la fouille de la forteresse du port d'Andriakè, en Lycie, si elles ont pu être datées de la période hellénistique, n'apportent aucune information significative sur l'archéologie du siège, car elles participent tout au plus à la culture matérielle de la guerre<sup>31</sup>.

De plus, s'il est possible d'identifier, voire de situer chronologiquement les restes matériels d'un conflit, tenter, sur le seul fondement de ces restes, de saisir son déroulement relève du défi, car il manque généralement beaucoup trop d'éléments. Insérer ces restes dans un récit, voire les confronter à celui-ci, peut en revanche les rendre signifiants et apporter de

---

discours, ce qu'il nomme « épistémé/ἐπιστήμη » et, dans le cas grec, « l'épistème de l'hellénisme ». C'est une tranche d'histoire commune à toutes les branches de la science qui impose à chacune les mêmes règles.

<sup>29</sup> H. JEANMAIRE, *Couroi et courètes...*, *op. cit.*

<sup>30</sup> Sur la valorisation de l'archéologie, Cornelius HOLTORF, « Vom Kern der Dinge keine Spur. Spurenlesen aus archäologischer Sicht », in Sybille KRÄMER *et al.* (éd.), *Spur. Spurenlesen als Orientierungstechnik und Wissenskunst*, Francfort s/Main, Suhrkamp, 2007, p. 334-336, dont Joseph MORSEL dans « Traces ? Quelles traces ? Réflexions pour une histoire passéiste », *Revue historique*, vol. 680, 2016, p. 813-868, ici p. 863 n° 141, se fait l'écho en commentant en ces termes : il dénonce « le fantasme de l'accession au cœur des choses que permettrait l'archéologie en raison de son contact avec la matérialité des objets (transformée en objectivité). Il double cette critique interne à la discipline d'une dénonciation de la référence croissante (analogique) à l'archéologie dans les sciences humaines (*Kulturwissenschaften*), qui repose implicitement sur une croyance positiviste cachée selon laquelle l'archéologie surplomberait toute théorie de la connaissance en promettant l'accès aux "choses en soi", comme si l'exhumation des choses elles-mêmes permettait en même temps le sauvetage de leur signification d'origine et donc le sauvetage du temps perdu ».

<sup>31</sup> Dans la couche archéologique où ces pointes de flèche ont été découvertes se trouvaient aussi des clous en bronze, des boulets de pierre, ainsi que des tessons de céramique hellénistique. Les pointes appartiennent toutes au même modèle, dit à « pédoncule » ; elles mesurent entre quatre et cinq centimètres de long, deux à trois centimètres de large, avec un poids de quinze à dix-huit grammes. Les clous, compte tenu de l'environnement archéologique, peuvent être identifiés à des éléments de fixation provenant d'ouvrages de charpente (de catapultes ?), Nevzat ÇEVİK et Isabelle PIMOUGUET-PEDARROS, « Les remparts du port d'Andriakè », *Anatolia Antiqua*, vol. XX, 2012, p. 268-269 et fig. 16-18.

nouveaux éclairages. Ce sont donc les textes qui fixent l'événement dans l'histoire du site et qui, ce faisant, permettent d'inscrire les artefacts dans le temps de l'affrontement armé. L'archéologie du siège n'a donc de sens que s'il est possible d'établir, voire d'amorcer, un dialogue entre les textes et les données du terrain. Quelle est la part de l'archéologie dans ce dialogue ? Elle invite tout d'abord à un réexamen critique des textes qui peut conduire à contredire le récit de guerre<sup>32</sup>, voire à réviser l'histoire établie<sup>33</sup> ; elle permet ensuite d'ouvrir le champ des connaissances, notamment de préciser ou de réévaluer les opérations militaires – qu'il s'agisse de travaux afférant à la logistique opérationnelle, de la mise au jour d'armes hors de la ville assiégée ou encore de fosses communes suggérant des violences de masse<sup>34</sup>. Ce sont autant d'éléments qui apportent une autre dimension au récit de guerre.

Ainsi, tout l'intérêt de l'archéologie du siège en Grèce ancienne réside dans le rapport aux textes, invalidés, questionnés ou précisés ; à la différence d'autres civilisations et/ou régions, il ne s'agit pas de recourir à l'archéologie pour rendre compte de l'existence de conflits, mais bien plutôt de combler le hiatus entre textes et données du terrain afin d'approcher au plus près l'événement.

Chercher à approcher au plus près le fait guerrier ne signifie pas vouloir « montrer », « donner à voir ». Il convient de tenir à l'écart de la recherche historique toute tentative de monstration qui consisterait à tenter de redonner vie à l'événement, plus encore à le faire « spectacle ». On se reportera en ce sens à Philippe Jockey qui écrit que « l'archéologie [...] n'est

---

<sup>32</sup> Prenons le cas de la cité d'Halicarnasse, assiégée en 334 par Alexandre. La confrontation des récits du siège aux données du terrain infirme la thèse selon laquelle le roi aurait détruit les remparts urbains à l'issue du siège. En effet, les recherches archéologiques menées sur le site ont permis de montrer que les restes de remparts étaient bien ceux attaqués par Alexandre, qu'il ne s'agissait aucunement de reconstructions postérieures à l'événement (sur leur datation, voir *infra*). L'historiographie antique est donc ici remise en question par l'archéologie. Comment, alors, expliquer les témoignages convergents de Diodore (*Bibliothèque historique*, 17.27.6), d'Arrien (*Anabase*, 1.23.6) et de Strabon (*Géographie*, 14.2.16) sur la destruction des remparts ? On peut supposer une volonté de leur part – ou des sources qu'ils ont utilisées – de donner à la prise de la cité un caractère plus abouti, car écrire « Alexandre a détruit les fortifications » contribuait à parachever la victoire du roi sur les Perses. Voir Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, « Le siège d'Halicarnasse par Alexandre », *Enquêtes et Documents*, vol. 25, 1998, p. 15-33 (spécialement p. 24-26). Sur la destruction des cités, Mogens Herman HANSEN et Thomas Heine NIELSEN (éd.), *Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford, Oxford University Press, 2004. Leur étude a montré que les auteurs anciens avaient exagéré le nombre des villes rasées bien que cette mention apparaisse fréquemment dans les textes (voir *infra*). Il en va de même, de fait, des destructions de fortifications par l'assiégeant à l'issue d'un conflit, c'est un *topos*, un biais discursif destiné à conférer à la victoire militaire une dimension politique.

<sup>33</sup> La découverte par Ömer Özyğit d'un boulet de pierre de vingt-deux kilogrammes sur le site de Phocée, daté du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, a conduit ce dernier à considérer que lors du siège mené par les Perses contre la cité (Hérodote, *Histoires*, 1.163-164), ceux-ci disposaient de catapultes. Voir Ömer ÖZYĞIT, « The city walls of Phokaia », *Revue des Études Anciennes*, vol. 96, n° 1-2, 1994, p. 97-109 ; il a été suivi par Pierre Briant qui, dans un article de quatre pages, publié dans ce même numéro, a considéré qu'il convenait de réviser la datation traditionnelle relative à l'invention des catapultes et d'attribuer cette invention aux Perses, Pierre BRIANT, « À propos du boulet de Phocée », *Revue des Études Anciennes*, vol. 96, n° 1-2, 1994, p. 111-114. Or beaucoup d'éléments d'ordre historique et archéologique s'opposent à cette hypothèse, Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, « L'apparition des premiers engins balistiques dans le monde grec : un état de la question », *Revue des Études Anciennes*, vol. 102, n° 1-2, 2000, p. 5-26.

<sup>34</sup> Pour des exemples précis, *infra* n° 98 et 100.

pas seulement un discours sur les choses anciennes, sur l'origine (*archè*), c'est aussi une *fabrication* de cette dernière, un façonnage du passé qui permet, de ce fait, toutes les manipulations »<sup>35</sup>. C'est en effet de plus en plus le cas en France, mais aussi à l'étranger, notamment en Turquie, en raison des politiques de valorisation du patrimoine archéologique à des fins touristiques<sup>36</sup>. Or, l'archéologie devrait avoir pour objectif scientifique de comprendre ce qui s'est passé, aucunement de produire du passé, encore moins de le reconstruire<sup>37</sup>.

Par ailleurs, il convient de lier très étroitement l'archéologie du siège à l'archéologie historique, car, dans les deux cas, il s'agit de partir du point de vue de la documentation matérielle, plus précisément de considérer les artefacts en eux-mêmes afin d'en saisir la grammaire, le langage, et, par conséquent, la dimension conceptuelle ouverte par l'étape interprétative. Qu'il s'agisse d'un projectile, d'un mur de fortification endommagé ou d'ossements humains portant des marques de mutilation, cette documentation, par-delà la description et l'analyse technique que l'on peut en faire, doit être questionnée. Que nous dit-elle des pratiques défensives, du lancement des assauts, du traitement des corps et, ce faisant, de la violence de guerre susceptible de se déployer à l'issue d'un siège ? Il existe nécessairement une part de spéculation analogique, intuitive, dans ce passage de la documentation matérielle à la dimension conceptuelle qui lui est associée ; si le niveau interprétatif est toujours discutable et impose autant que possible de recourir à d'autres sources, il n'en reste pas moins fondamental. Comme l'écrit Jean Guilaine, « si l'archéologue refuse, par excès de prudence, d'avancer une interprétation, il dessert sa discipline. Je suis pour la prise de risque. Les historiens ne font pas autre chose<sup>38</sup> ».

Étudier les documents, établir des faits, souligner les contradictions, interpréter, tel est en effet le fondement du travail historique, auquel s'ajoute l'expérience critique par le développement et la confrontation des hypothèses. Ainsi, l'archéologie du siège, du moins dans le champ des études antiques, doit-elle reposer sur deux niveaux d'analyse : d'abord sur un échange constant, réciproque, entre la documentation matérielle et sa dimension conceptuelle ; ensuite sur l'inscription de cette documentation matérielle dans le temps court de

---

<sup>35</sup> Souligné par l'auteur, Philippe JOCKEY, « Du vestige exhumé au passé (re)produit. Archéologie, mission impossible ? », in Jean-Luc BONNIOL et Maryline CRIVELLO (éd.), *Façonner le passé : représentations et cultures de l'histoire XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, p. 161-182, ici p. 163. Les anastyloses et l'expérimentation archéologique qui constituent le sujet de cet article sont, selon lui, l'exemple le plus abouti de ce façonnage du passé, fondé sur la relation triangulaire entre le vestige, l'archéologue et le public (p. 166). Voir aussi, du même auteur, *L'Archéologie*, Paris, Belin 1999, p. 10-11.

<sup>36</sup> Outre l'anastylose du « Λέτδον/Λητδδον » de Xanthos en Lycie, mentionnée par P. JOCKEY, « Du vestige exhumé... », art. cit., il convient de mentionner les « horrea » d'Andriakè, qui n'ont pu être fouillées qu'au niveau du sol de fonctionnement de l'époque romaine et qui, de surcroît, ont été couvertes d'un toit et réaménagées pour accueillir le musée de la civilisation lycienne – les niveaux hellénistiques ne pourront donc jamais être mis au jour alors même qu'une occupation datant de cette période est attestée sur le site. Sur les fouilles du port, Nevzat ÇEVİK et Süleyman BULUT, « Andriake, Port of Myra: Remarks in Light of New Evidence », *Turkish Institute of Archaeology and Cultural Heritage*, vol. 2, 2022, p. 7-72.

<sup>37</sup> Sur ce point *infra* note n° 54.

<sup>38</sup> J. GUILAINE et J., SÉMELIN, *Violences de guerre...*, *op. cit.*, p. 334.

l'affrontement, dans une microhistoire qui peut, par des mises en perspective, éclairer bien des aspects de la guerre de siège en Grèce ancienne.

L'archéologie du siège a cependant ses limites. La principale est liée à la disparition, avec le temps, des restes matériels. Les causes sont multifactorielles : réoccupation des sites à différentes périodes entraînant l'effacement des vestiges les plus anciens (Rhodes) ; extension des villes modernes et pression des aménagements urbains (Halicarnasse, actuelle Bodrum) ; exploitation intensive des terres agricoles sur ou à proximité des sites, empêchant toute reconnaissance archéologique ; destructions provoquées par les guerres anciennes (Olynthe au temps de Philippe II de Macédoine<sup>39</sup>) ou récentes (Palmyre et Europos-Doura aux mains de l'État islamique<sup>40</sup>). S'ajoutent à cela les phénomènes naturels : tremblements de terre entraînant des effondrements partiels ou généralisés (Rhodes en 227), alluvionnements recouvrant totalement ou partiellement un site<sup>41</sup>, sans compter les effets du « petit âge glaciaire » qui, entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère, a modifié considérablement les basses plaines de Méditerranée – les inondations et glissements de terrain remontant à cette période ayant assurément bouleversé les couches archéologiques<sup>42</sup>. On ajoutera à cela l'usure des objets<sup>43</sup>, le remploi de blocs de construction ou de divers artefacts empêchant toute remise en lien avec leur environnement initial<sup>44</sup>. Ce sont autant de causes, conjuguées ou non, qui ont entraîné la perte de nombreux restes matériels qui auraient pu prendre place dans une archéologie du siège. Et que dire des nombreux monuments mentionnés par les textes dont il ne subsiste rien depuis longtemps ? Le « vide archéologique » le plus commenté dans l'historiographie en lien avec un siège est incontestablement le Colosse de Rhodes : une statue gigantesque de treize mètres de haut, érigée quelques années seulement après le conflit opposant Démétrios aux Rhodiens ; elle était destinée à célébrer, d'une part, la résistance de la cité face aux assauts menés en force par le roi et, d'autre part, la capacité de celle-ci à s'imposer comme un État libre et souverain – comme l'atteste l'épigramme gravée sur la base du monument<sup>45</sup>. Si nous connaissons, grâce à différents

<sup>39</sup> Voir *infra* note n° 88.

<sup>40</sup> Outre les bombardements de l'État syrien, ces sites ont fait l'objet de pillages et de ravages par l'État islamique, lesquels ont porté atteinte de manière irrémédiable au patrimoine archéologique de la région.

<sup>41</sup> Le site antique de Myra est aujourd'hui en partie enseveli sous quatre à six mètres d'alluvions du fait des crues du fleuve Myros. Voir Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, « Peuplement et aménagement du littoral méditerranéen antique : le cas de Myra et de son port Andriakè sur la côte lycienne », in Laurence MERCURI, Ricardo GONZALEZ VILLAESCUSA et Frédérique BERTONCELLO (éd.), *Implantations humaines en milieu littoral méditerranéen*, Antibes, Éditions APDCA, 2014, p. 253-266 (p. 254).

<sup>42</sup> Sur le « petit Âge glaciaire », voir Henry LAURENS, *Le rêve méditerranéen. Grandeurs et avatars*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

<sup>43</sup> Sur les quarante-huit balles de fronde inscrites et mises au jour en 2011 sur le site de Kozi Grammadi, seules dix-sept ont pu être lues. Voir Michel SÈVE *et al.*, « Bulletin épigraphique », *Revue des Études Grecques*, vol. 125, n° 2, 2012, p. 515-692, ici p. 535. Voir aussi *infra* note n° 84.

<sup>44</sup> Sur le site du port d'Andriakè, une très grande quantité de tessons de céramique hellénistique a été ramassée et pilée afin de servir de lit de fondation à la synagogue érigée au V<sup>e</sup> siècle après J.-C. Voir Nevzat ÇEVİK *et al.*, « A Unique Discovery in Lycia: The Ancient Synagogue at Andriake, Port of Myra », *Adalya*, vol. XIII, 2010, p. 335-353.

<sup>45</sup> Cette base a, elle aussi, disparu, mais le texte de l'épigramme est connu grâce à l'*Anthologie palatine*, 6.171.

documents associés, la date de construction, la forme et la structure du Colosse, en revanche, ni son emplacement, ni aucun reste matériel n'ont été découverts à ce jour<sup>46</sup>.

L'autre limite est celle imposée par les travaux de terrain eux-mêmes. Les fouilles entreprises dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur les grands sites urbains du monde grec l'ont été avec des méthodes d'investigation, d'enregistrement et de traitement des données souvent très aléatoires. Il est ainsi difficile de tirer des informations significatives, en matière de datation, d'une fouille dont les couches stratigraphiques ont été bouleversées, où une partie du matériel archéologique a été jeté ou entreposé sans être référencé. De fait, nombre de nos interprétations se fondent sur des artefacts dont les contextes de découverte ne sont pas toujours clairement exposés<sup>47</sup>. À cela s'ajoutent les travaux de terrassement effectués à la pelle mécanique en bordure des sites afin d'en faciliter l'accès, obérant sans aucun doute, dans nombre de cas, le repérage de fossés, de galeries souterraines, de camps susceptibles d'être mis en relation avec des opérations de siège. Il n'en reste pas moins que la méthodologie sur le terrain tout autant que le traitement des données post-fouille a considérablement progressé du fait de l'usage de nouveaux matériels : imagerie numérique, biotechnologie (analyses ADN et isotopiques), robotique, drones, scanner laser ou LiDAR<sup>48</sup>. Mais par-delà ces avancées technologiques, l'archéologie du siège dans le monde grec ancien ne pourra produire de résultats significatifs qu'en développant une stratégie de recherche propre à l'objet d'étude.

Cette stratégie doit reposer d'une part sur une méthodologie adaptée, d'autre part sur une connaissance précise du sujet. Il conviendrait d'effectuer non seulement des fouilles systématiques, en commençant par les sites connus pour avoir été assiégés, mais aussi et surtout des fouilles ciblées. Si les archéologues en charge d'un site peuvent entreprendre, entre autres travaux de terrain, la fouille des remparts et, ce faisant, développer une réflexion sur l'urbanisme défensif, ils peuvent aussi décider de faire des remparts un objet d'étude à part entière afin de comprendre leur fonctionnement au regard du développement de la poliorcétique grecque<sup>49</sup>. C'est là, une des portes d'entrée pour l'archéologie du siège qui, par ailleurs, exige, pour être menée à bien, un certain niveau d'expertise. Connaître les techniques d'armement, les dispositifs anti-machines, les travaux afférant à la logistique opérationnelle (tunnels de sape, rampes,

---

<sup>46</sup> Nathan BADOUD, *The Colossus of Rhodes. Archaeology of a Lost Wonder*, Oxford, Oxford University Press, 2024.

<sup>47</sup> C'est le cas, par exemple, des boulets de Rhodes, voir *infra* note n° 62.

<sup>48</sup> Pour un exemple d'usage du LiDAR en contexte archéologique, voir Douglas D. SCOTT *et al.*, *Archaeological perspectives on the Battle of the Little Bighorn*, Norman, University of Oklahoma Press, 1989.

<sup>49</sup> Voir Méлина FILIMONOS-TSOPOTOU, « Remarques sur les fortifications antiques de Rhodes », in *Ρόδος 2.400 χρόνια: η πόλη της Ρόδου από την ίδρυση της μέχρι την κατάληψη από τους Τούρκους (1523). Διεθνές Επιστημονικό συνέδριο, Ρόδος, 24-29 Οκτωβρίου 1993* [Rhodes 2400 ans. La cité de Rhodes depuis sa fondation jusqu'à sa conquête par les Turcs en 1523, Actes du colloque scientifique de Rhodes, 1993], Athènes, Υπουργείο Πολιτισμού, 1999, vol. A, p. 29-40 ; *Ηellenιστική οχύρωση της Ρόδου*, Υπουργείο Πολιτισμού. Ταμείο Αρχαιολογικών Πόρων [Les fortifications hellénistiques de Rhodes, ministère de la Culture. Fonds des ressources archéologiques], Athènes, vol. 86, 2004 ; I. PIMOUGUET-PÉDARROS, « Le siège d'Halicarnasse... », *art. cit.*, p. 15-33 ; I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *Archéologie de la défense...*, *op. cit.*, p. 32-63 ; Nevzat ÇEVİK et Isabelle PIMOUGUET-PEDARROS, « Les fortifications de Myra-Andriakè dans la défense de la Lycie orientale », in Rune FREDERIKSEN *et al.* (éd.), *Focus on Fortifications. New Research on fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxford, Oxbow Books, 2016, p. 373-383.

fossés), permet une meilleure lisibilité des restes matériels susceptibles d'être mis en relation avec un siège ; cependant, si le domaine de spécialisation du chercheur peut assurément favoriser la compréhension de certaines données archéologiques, l'interprétation qu'il est susceptible d'en faire peut aussi et, à l'inverse, être biaisée par son système de référence<sup>50</sup>. Dans tous les cas, la stratégie de recherche préconisée ici doit s'appuyer sur la combinaison de différentes techniques et méthodes d'investigation afin de pouvoir repérer, de mettre au jour et de dater avec un certain degré de précision les données du terrain<sup>51</sup>. Elle doit aussi permettre d'élargir l'enquête aux artefacts publiés et/ou conservés dans les musées, lesquels n'ont pas toujours été remis en contexte ni moins encore été confrontés au récit de guerre ; ceux-ci méritent donc d'être rassemblés et reconsidérés à l'aune de l'archéologie du siège.

#### CARACTÉRISER LES TRACES ARCHÉOLOGIQUES D'UN SIÈGE : NARRATION, MATÉRIALITÉ ET RÉALITÉ DE L'ÉVÉNEMENT

Comme le souligne Paul Veyne, « en aucun cas, ce que les historiens appellent un événement n'est saisi directement et entièrement ; il l'est toujours incomplètement et latéralement, à travers des documents ou des témoignages, disons à travers des "tekmêria / τεκμήρια", des traces [...]»<sup>52</sup>. Le mot grec « tekmeîrion/τεκμήριον », employé ici au sens de « sources écrites ou matérielles », renvoie au signe de reconnaissance, à l'indice et, par extension, à la marque, à la preuve. Sous sa forme verbale, « tekmaîrô/τεκμαίρω » signifie « découvrir d'après des indices », « partir de quelque chose », « conjecturer l'inconnu d'après ce que l'on connaît ».

Le terme de « trace » a donné lieu, ces dernières années, à une réflexion d'ordre conceptuel visant soit à le définir, notamment dans son rapport au signe, soit à comprendre l'origine de son usage et de son évolution<sup>53</sup>. Cette réflexion nous intéresse en ce qu'elle permet d'éclairer la notion de « trace archéologique », très employée, mais en définitive peu interrogée. Or, elle est au cœur de l'objet d'étude. La trace archéologique, par sa matérialité, atteste, dans le présent, d'un phénomène passé qui s'inscrit dans un temps et un lieu déterminés<sup>54</sup>. Bien que

<sup>50</sup> On se reportera à C. HOLTORF, « Vom Kern... », art. cit., cité par MORSEL, « Traces ? », art. cit., p. 835 : « Une trace archéologique ne permet-elle pas, plutôt qu'un contact direct avec le passé, un tel contact avec l'état contemporain de la recherche, y compris ses règles de discours et son canon méthodologique ainsi qu'avec les connaissances personnelles et les intérêts propres du responsable des fouilles ? »

<sup>51</sup> Voir p. 12.

<sup>52</sup> Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire. Suivi de Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Seuil, 1978, p. 14. J. MORSEL, « Traces ? », art. cit., p. 864 remet en cause la connaissance de l'histoire par trace en ce qu'elle répondrait à une volonté de ressusciter le passé, de le faire resurgir. Or, ce n'est pas nécessairement le cas.

<sup>53</sup> Jean-François TÊTU, compte-rendu de l'ouvrage de J. GUILAINE et J. SÉMELIN, *Violences de guerre...*, op. cit., dans *Questions de communication*, vol. 31, 2017, p. 523-525 ; C. HOLTORF, « Vom Kern... », art. cit., p. 333-352 ; Luba JURGENSEN, « Trace », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, vol. 117, 2014, p. 152-153 ; J. MORSEL, « Traces ? », art. cit., p. 813-868.

<sup>54</sup> Sur le rapport de la trace au passé/présent, passé/absent, MORSEL, « Traces ? », art. cit., p. 832, 854 ; C. HOLTORF, « Vom Kern... », art. cit., p. 334 ; Laurent OLIVIER, *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris, Le Seuil, 2008, p. 14.

visible, palpable, elle n'est en elle-même aucunement le signe de quelque chose ; elle réclame une « lecture », qui seule est productrice de sens<sup>55</sup>. Elle n'a donc, comme le souligne à raison Joseph Morsel, « aucun intérêt tant qu'elle n'est pas devenue signifiante, c'est-à-dire tant qu'elle n'a pas été lue : l'archéologie n'est pas une ontologie mais une sémantique<sup>56</sup> ». L'expérience de terrain montre en effet que la trace archéologique procède d'une démarche interprétative qui, de fait, peut ne pas produire les mêmes résultats selon les méthodes mises en place et l'état des connaissances de celui qui s'en charge<sup>57</sup>.

Les traces archéologiques laissées par la guerre participent de la culture matérielle des sociétés en conflit et s'inscrivent donc dans une histoire longue, celle des processus de transformation des sociétés humaines. Toutefois, chaque civilisation produit ses propres traces archéologiques. Quelles sont celles qui, sur le terrain ou dans la documentation publiée, peuvent être mises en lien avec la guerre de siège et, par suite, avec un événement en particulier ? C'est d'abord à travers les fortifications et les armes que l'on peut commencer à réfléchir au lien entre événement militaire et artefacts ; à cela s'ajoutent les infrastructures et ouvrages afférents à la tactique et à la logistique opérationnelle. Enfin viennent les restes liés au funéraire et au mémoriel (tombes et tombeaux, monuments commémoratifs), mais aussi les ossements humains qui posent pour le monde grec ancien des problèmes spécifiques.

Les fortifications (acropoles fortifiées, forteresses, enceintes urbaines) participent pleinement de l'archéologie du siège<sup>58</sup>, soit parce qu'elles marquent par leur présence le lieu d'un affrontement armé, dès lors que celui-ci est mentionné dans un texte et localisé sur le terrain, soit parce qu'elles indiquent un espace potentiel de conflit. Dans tous les cas, elles sont un point de repère, et plus encore le support matériel des opérations militaires, une interface entre l'attaque et la défense. Elles sont particulièrement bien conservées en Grèce ancienne de sorte qu'il est possible d'apprécier d'une part leurs techniques de construction (formes et modes d'appareillage, traitement des parements, etc.), d'autre part leurs dispositifs fonctionnels (tours de flanquement, poternes de sortie, tracés, etc.). Ces éléments, pour peu que l'on mette en place une grille de lecture spécifique, permettent d'apprécier la valeur stratégique des fortifications, leur adaptation ou, au contraire, leur inadéquation aux progrès de la poliorcétique – des critères d'appréciation qui participent de l'archéologie du siège. Certes, les fortifications posent des problèmes de datation absolue, mais il est en général possible de les situer chronologiquement

---

<sup>55</sup> J.-F. TÊTU, compte-rendu de J. GUILAINE et J. SÉMELIN, *Violences de guerre...*, art. cit., p. 524 ; L. JURGENSEN, « Trace », *op. cit.*, p. 152.

<sup>56</sup> J. MORSEL, « Traces ? », art. cit., p. 866, citant Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire, ou Métier d'historien (1941/1942)*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949], p. 77, donne pour exemple Jacques Boucher de Perthes, notant qu'avant les découvertes de ce dernier, « les silex taillés n'étaient que des pierres cassées, pas des traces de l'existence et des activités des hommes préhistoriques ».

<sup>57</sup> Voir *supra*.

<sup>58</sup> Dans le rapport du Ministère portant sur l'archéologie des conflits, et notamment du siège, les fortifications urbaines ne sont cependant pas mentionnées, voir l'axe 13 [[En ligne](#)].

par l'établissement d'un faisceau d'indices, et ce, même en l'absence de fouilles ou de sondages stratigraphiques<sup>59</sup>.

La datation est essentielle, car elle permet de replacer, ou non, la fortification dans le temps du siège, ce qui amène ensuite à repérer d'éventuelles traces de dommages occasionnés aux tours et aux courtines, mais aussi de réparations susceptibles d'être mises en relation avec l'événement. Ces traces doivent être questionnées, car elles peuvent fournir des informations sur les techniques d'attaque (engins de percussion ou de jet)<sup>60</sup>, ainsi que sur la capacité des assiégés à contrer les assauts par la construction de murs de remplacement ou le colmatage des brèches<sup>61</sup>. Cependant, une fortification peut avoir fait l'objet de plusieurs sièges dans un laps de temps relativement court, chacun pouvant donner lieu à des renforcements de tours ou à des consolidations de courtines ; à cela s'ajoute le fait que nombre de sites fortifiés ont été réoccupés au cours de leur histoire, ce qui signifie qu'outre la réparation de certaines parties du mur d'enceinte, les artefacts mis au jour à l'intérieur ou en périphérie peuvent renvoyer à différents sièges. Ainsi, les boulets mis au jour sur le site de Rhodes sont-ils nécessairement à mettre en lien avec le siège de 305-304, sachant que la cité fut, par la suite, plusieurs fois assiégée<sup>62</sup> ?

---

<sup>59</sup> Sur ce point, I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *Archéologie de la défense...*, *op. cit.*, p. 19-99 et, à titre de démonstration, voir le cas des fortifications d'Halicarnasse datées, par l'établissement d'un faisceau d'indices, de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. I. PIMOUGUET-PÉDARROS, « Le siège d'Halicarnasse... », art. cit., p. 15-33 – datation qui, par la suite, a été confirmée par les fouilles stratigraphiques effectuées le long des remparts. Voir Poul PEDERSEN, « The fortifications of Halikarnassos », *Revue des Études Anciennes*, vol. 96, n° 1-2, 1994, p. 215-235 ; « The City Wall of Halikarnassos », in Riet VAN BREMEN et Jean Mathieu CARBON (éd.), *Hellenistic Karia. Proceedings of the First International Conference on Hellenistic Karia*, 2010, Bordeaux, Ausonius, p. 269-316.

<sup>60</sup> En l'occurrence des béliers et/ou des lithoboles supérieures ou égales à un talent, les seules à avoir une fonction anti-muraille. Voir I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 158-159.

<sup>61</sup> Ce fut le cas à Halicarnasse, assiégée par Alexandre en 334 (Diodore, *Bibliothèque historique*, 17.25.5-6 ; Arrien, 1.21.4), mais aussi à Rhodes en 305-304 (Diodore, *Bibliothèque historique*, 20.93.1 ; 97.4).

<sup>62</sup> Sur les différents sièges subis par Rhodes au cours de son histoire, Nicolas FAUCHERRE et Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS (éd.), *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010. Notons que sur le site de Rhodes, dans les années trente, les travaux de creusement effectués près de la mosquée de Morad Reis, en vue d'établir les fondations du nouveau théâtre, ont permis de mettre au jour 350 boulets de pierre pesant de deux à deux cent soixante-dix kilogrammes. Voir Luciano LAURENZI, « Proiettili dell'artiglieria antica scoperti a Rodi », *Memorie*, II, 1938, p. 31-36. Ces boulets sont difficilement datables hors contexte de fouilles, et ce, d'autant plus que Rhodes a connu de nombreux sièges, de l'Antiquité à la période moderne. Voir N. FAUCHERRE et I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *Les sièges...*, *op. cit.* Notons toutefois que parmi eux se trouvent des boulets de trois talents, soit environ soixante-dix-huit kilogrammes. Or, nous savons par Diodore (*Bibliothèque historique*, 19.48.3) que les plus grandes lithoboles dont disposait Démétrios pouvaient projeter des boulets de ce calibre. Il est donc possible de les dater de cette période, d'autant plus que la reprise des fouilles dans la ville-centre a permis de mettre au jour, sur le site d'un sanctuaire, neuf cents boulets de pierre dédiés à « tous les dieux » (« πάντες θεοί/πάντες θεοί »), datés de la fin du IV<sup>e</sup> siècle grâce aux tessons de céramique conservés dans les remblais. Il pourrait s'agir d'un dépôt de boulets de catapultes remontant au siège de 305-304. Voir I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 158-159. Concernant l'identification et l'usage des boulets de pierre, la même question se pose à propos de ceux qui sont actuellement conservés au musée de Bodrum. Proviennent-ils des lithoboles utilisées par Alexandre à Halicarnasse en 334 ou sont-ils liés à un autre événement, voire ont-ils été repris par les assiégés et réutilisés à une autre occasion ? Voir note n° 59.

Laurent Olivier insiste à raison sur « la complexité du temps archéologique qui ne se réduit pas au passé simple que les historiens prétendent faire revivre (le “passé-mort”) alors que les objets archéologiques renvoient à de multiples temporalités (celles de leur production, de leur usage, de leur oubli, de leur redécouverte, de leur interprétation) – sachant qu’il ne s’agit pas là de moments successifs mais de processus en partie entremêlés et rétroactifs<sup>63</sup> ».

Dans le même sens se pose la question de la destruction totale ou partielle d’une cité à la suite d’un siège et celle de la reconstruction de ses espaces publics<sup>64</sup>. Ces phénomènes de reconfigurations urbaines sont intéressants en ce qu’ils montrent la capacité des communautés assiégées à se relever et, plus encore, à reconsidérer leur système de défense à l’aune des faiblesses mises au jour à l’occasion de l’événement. Ce fut le cas des Rhodiens qui, après avoir opposé pendant près d’un an une vive résistance aux assauts menés par Démétrios, s’engagèrent, dans les décennies qui suivirent, dans un programme de reconstruction de la ville et de ses remparts<sup>65</sup>. De nombreux restes ont pu être mis au jour lors des fouilles menées par Mélina Filimonos-Tsopotou<sup>66</sup> ; les remparts datés de cette période sont tout à fait conformes aux descriptions architecturales des auteurs anciens, au premier rang desquels figure Philon de Byzance, ingénieur et architecte militaire ayant probablement séjourné à Rhodes au cours du II<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Il apparaît donc, au regard de la documentation archéologique, que les Rhodiens avaient su tirer les leçons du siège de 305-304, faisant de l’urbanisme défensif une priorité et de leur nouvelle fortification un modèle d’architecture grecque<sup>68</sup>. Il est à noter, cependant, que la destruction de l’espace urbain et sa reconstruction après 227 ont entraîné la disparition de la majeure partie des traces susceptibles d’être mises en relation avec le siège, seules quelques sections de murs

---

<sup>63</sup> L. OLIVIER, *Le sombre abîme...*, *op. cit.*, n° 48 (cité par Joseph MORSEL, « Traces ? », art. cit., p. 835 n° 56).

<sup>64</sup> Sur environ mille destructions totales mentionnées dans les textes, il semblerait, d’après les travaux menés par H. H. HANSEN et T. H. NIELSEN, *Inventory...*, *op. cit.*, que seules cent vingt-deux aient réellement disparu sans jamais être réoccupées, et ce, sur une période de trois siècles. Sylvain FACHARD et Edward M. HARRIS, « Introduction. Destruction, Survival, and Recovery in the Ancient Greek World », in EID (éd.), *The Destruction of Cities...*, *op. cit.*, p. 16 notent qu’il faut être attentifs aux remplois d’éléments architecturaux qui peuvent être le signe d’une destruction et d’une reconstruction de l’espace urbain, donnant pour exemple les temples d’Athéna Polias et de l’ancien Parthénon, deux édifices détruits par les Perses et dont les tambours de colonnes ont été réemployés dans le mur nord de l’Acropole.

<sup>65</sup> Des réparations eurent lieu à l’issue du siège, comme l’atteste Diodore (*Bibliothèque historique*, 20.100.4), mais ce ne fut qu’après le tremblement de terre de 227, lequel détruisit une grande partie de la ville, que celle-ci fut reconstruite et dotée d’une fortification qui, sur le plan tactique, était parfaitement adaptée aux progrès de la poliorcétique. I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 296-299. Sur l’effort de reconstruction sur le plan financier, Alain BRESSON, « Rhodes circa 227 B.C.: Destruction and Recovery », in S. FACHARD et E. M. HARRIS (éd.), *The Destruction of Cities...*, *op. cit.*, p. 189-277.

<sup>66</sup> M. FILIMONOS-TSOPOTOU, « Remarques... », art. cit., p. 33-37 ; *Ηελληνιστική οχύρωση της Ρόδου...*, *op. cit.*, p. 29-40.

<sup>67</sup> Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, 80.20 ; 47-50 (17). Pour un commentaire, I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 296-298.

<sup>68</sup> Polybe, *Histoires*, 5.2.88 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, 4.2.88 ; Strabon, *Géographie*, 14.2.5 ; Aelius Aristide, *Rhodia*, 43.3 ; Dion de Pruse dit Chrysostome, *Œuvres*, 31.104, 163.

appartenant à la première enceinte urbaine ayant pu être repérées<sup>69</sup>. Datées du début du IV<sup>e</sup> siècle, elles attestent des faiblesses du dispositif défensif rhodien face au machinisme militaire de Démétrios<sup>70</sup>.

Le dernier point à souligner concerne la lecture des opérations de siège sur le terrain et l'apport des données d'ordre topographique à la compréhension de l'événement.

La fortification marque une limite à partir de laquelle se déploient les opérations de siège, lesquelles laissent beaucoup plus de traces archéologiques qu'une bataille rangée. S'il n'est pas possible de rendre compte des différentes phases de l'affrontement armé, des fouilles effectuées de part et d'autre du mur d'enceinte peuvent révéler des travaux de terrassement et des bâtis temporaires afférents à la tactique et à la logistique opérationnelle : restes de campement, édification de digues ou de môles pour l'installation de la flotte de guerre, protections avancées (« proteichismata/προτειχίσματα »), murs de circonvallation, comblement de fossés, structures fossoyées ou talutées, aplanissement des sols dans les secteurs ouverts à l'assaut, creusement de galeries de mines et de contre-mines, sapes, rampes d'assaut ou obstruction de passages souterrains<sup>71</sup>. Ces données matérielles, lorsqu'il est possible de les confronter à un récit suffisamment détaillé, permettent de préciser le niveau opérationnel des belligérants<sup>72</sup>. Cependant, elles font généralement défaut du fait de l'absence de fouilles

---

<sup>69</sup> Après le tremblement de terre de 227, on peut supposer que les Rhodiens ont déblayé les débris, nettoyé, réparé et réaménagé l'espace urbain ainsi que les quartiers d'habitations, autant d'opérations qui ont assurément entraîné la perte de traces archéologiques susceptibles d'être mises en relation avec le siège de 305-304.

<sup>70</sup> M. FILIMONOS-TSOPOTOU, « Remarques... », art. cit., p. 33-37 ; *Ηελληνιστική οχύρωση της Ρόδου...*, op. cit., p. 29-40 ; I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, op. cit., p. 296-299.

<sup>71</sup> Sous la citadelle de Rabbatamana, les archéologues ont mis au jour une galerie d'accès à un puits souterrain obstrué lors d'un siège. Cette découverte a permis de confirmer le témoignage de Polybe (*Histoires*, 5.71.4-12) relatif à l'attaque lancée sur cette citadelle par Antiochos III au III<sup>e</sup> siècle. Voir Fawzi ZAYADINE, « La campagne d'Antiochos III le Grand en 219-217 et le siège de Rabbatamana », *Revue Biblique*, vol. 97, 1990, p. 68-84 (ici p. 74-75). De même, un tunnel de sape a été mis au jour sur le site d'Aï Khanoum (Alexandrie de Bactriane ?) et daté de 200-175. Voir Pierre LERICHE, *Fouilles d'Aï Khanoum, V, Les remparts et les monuments associés*, Paris, Klincksieck/de Boccard, 1986 ; Laurianne MARTINEZ-SÈVE, « Aï Khanoum and Greek Domination in Central Asia », *Électrum*, vol. 22, 2015, p. 17-46 (p. 36). Les traces archéologiques de camp sont rares, voir James R. MCCREDIE, *Fortified Military Camps in Attica*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens, 1964 (spécialement p. 127-147).

<sup>72</sup> Dans le cas d'Halicarnasse, les récits du siège mené par Alexandre en 334, confrontés aux données du terrain, ont permis de repérer l'ensemble du tracé des fortifications et de localiser les principales portes d'accès à la ville ; des fouilles étendues de part et d'autre des remparts permettraient certainement de mettre au jour davantage de traces relatives aux opérations de siège. Il est question dans les textes de l'installation d'un camp situé à cinq stades de la ville, de fossés comblés par les assiégeants en vue d'avancer leurs machines, de brèches faites dans les murs ayant nécessité de la part des défenseurs la mise en place de murs de remplacement, de la construction, à l'issue du siège, d'un mur de circonvallation autour d'une des citadelles, ainsi que du creusement d'un fossé. Voir Arrien, *Anabase*, 1.20.2-8 ; 21.4 ; 22.1-5 ; Diodore, *Bibliothèque historique*, 17.23.4 ; 24.3.4 ; 25.2 ; 26.6. Voir I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *Id.*, « Le siège d'Halicarnasse... », art. cit., p. 15-33 ; P. PEDERSEN, « The fortifications of Halikarnassos... », art. cit., p. 215-235 ; « The City Wall of Halikarnassos... », art. cit., p. 269-316. Dans le cas de Rhodes, on dispose également de récits très détaillés sur les opérations de siège menées par Démétrios en 305-304 ; les fouilles effectuées dans la zone sud de la ville, à l'endroit où les assauts terrestres furent précisément lancés, n'ont pas permis de mettre au jour des traces relatives au siège, sans doute en raison de la reconstruction quasi-totale des fortifications après le tremblement de terre de 227 et des nécessaires travaux de déblaiement et de remblaiement. Sur les fouilles, voir M. FILIMONOS-TSOPOTOU, « Remarques... », art. cit.,

systématiques et de stratégie de recherche ciblée. Il s'agit, en effet, le plus souvent de découvertes empiriques<sup>73</sup>. L'une des fouilles les plus exemplaires, et liée à l'archéologie du siège, est assurément celle de Méthôné<sup>74</sup> – une cité mentionnée dans les sources pour avoir été assiégée en 354 par Philippe II de Macédoine<sup>75</sup>. Les recherches effectuées sur le terrain ont permis de mettre au jour une partie des dispositifs déployés par les assiégeants, de comprendre la façon dont les Méthôniens ont organisé leur défense, enfin de retracer les différentes étapes du siège<sup>76</sup> ; plus encore, elles montrent que, contrairement à ce que rapportent les auteurs anciens, la ville n'a pas été rasée, mais abandonnée à la suite de l'expulsion de ses habitants<sup>77</sup>. Nous avons là, une fois de plus, une révision des textes à la lumière de l'archéologie.

En outre, la lecture des opérations de siège est indissociable de celle du paysage environnant la fortification (reliefs, cours d'eau, mouillage, port naturel ou sols à surface plane et régulière). Ces éléments d'ordre topographique, déterminants sur le plan militaire, doivent être pris en compte afin de pouvoir localiser la position des assiégeants, ainsi que leurs mouvements dans le temps du combat, d'identifier les zones de repli et de déterminer l'emplacement des travaux de siège relevant de la logistique opérationnelle<sup>78</sup>. Revenons, à ce propos, au siège de Rhodes : l'observation géotopographique du site, confrontée aux récits de l'événement, a permis de localiser les espaces occupés par les forces de Démétrios, mais aussi de déterminer les différents plans d'attaque en vue de s'emparer de la ville. Le camp fut

---

p. 33-37 ; *Ηελληνιστική οχύρωση της Ρόδου...*, *op.cit.*, p. 29-40 ; I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 296-299. Voir *supra* note n° 62.

<sup>73</sup> Voir *supra* note n° 71.

<sup>74</sup> Sarah P. MORRIS et John K. PAPAPOPOULOS (éd.), *Ancient Methone, 2003-2013: Excavations by Matthaios Bessios, Athena Athanassiadou, and Konstantinos Noulas*, Los Angeles, Cotsen Institute of Archaeology, 2022.

<sup>75</sup> Démosthène, *Discours sur la Couronne*, 67-68 ; Diodore, *Bibliothèque historique*, 16.34.

<sup>76</sup> On mentionnera les fossés protégeant le camp dont l'espace a été estimé à neuf hectares, le comblement des fossés défensifs situés le long du mur sud de l'Acropole afin d'installer une rampe de terre, dont une partie a été identifiée sur le terrain, les quatre tunnels de sape creusés par les assiégés, les amphores contenant des balles de fronde et des pointes de flèche en bronze destinées à être transportées jusqu'au mur de défense, les bâtiments servant au stockage des armes et à la fabrication de celles-ci (bâtiments A et B). Étant donné qu'à l'intérieur de la ville, le plus grand nombre d'artefacts en lien avec le siège a été trouvé dans la zone de l'agora, il a été supposé que celle-ci avait été le lieu principal de l'organisation de la défense. Voir Matthaios BESSIOS, Athéna ATHANASSIADOU et Konstantinos NOULAS, « Ancient Methonè (354 B.C.). Destruction and Abandonment », in S. FACHARD et E. M. HARRIS (éd.), *The Destruction of Cities...*, *op. cit.*, p. 108-128.

<sup>77</sup> Sur ce point, *ibidem*, p. 127. Voir aussi Roland ÉTIENNE, *Compte rendu bibliographique, Revue archéologique*, vol. 75, n° 1, 2023, p. 178-181 sur l'ouvrage de S. FACHARD et E.M. HARRIS, *The Destruction of Cities...*, *op. cit.*

<sup>78</sup> Il serait utile de disposer de reconstructions paléographiques afin de pouvoir confronter le paysage décrit dans les textes à la morphologie actuelle du site ; cela permettrait d'avoir une vision plus précise de celui-ci dans l'Antiquité. Voir Gérard CHOUQUER, *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientation de recherche pour l'archéogéographie*, Coimbra/Porto, Centro de estudos arqueológicos das Universidades de Coimbra e Porto, 2007. De même, recourir aux études archéogéographiques permettrait de déterminer l'impact de l'installation des assiégeants en territoire ennemi, les conséquences de cette installation dans la transformation du paysage (modalités d'insertion et de rupture dans les espaces de circulation, construction de nouvelles structures). Voir, à propos des batailles rangées, Paul COURTNEY, « Social Theory and Post-Medieval Archaeology: A Historical Perspective », in Koen DE GROOTE, Dries TYS et Marnix PIETERS (éd.), *Exchanging Medieval Material Culture: Studies on Archaeology and History Presented to Frans Verhaeghe*, Bruxelles, Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed, 2010, p. 317-345 ; *ID.*, « Historians and Archaeologists: An English Perspective », *Historical Archaeology*, vol. 41, n° 2, 2007, p. 34-45.

certainement installé au sud-est du circuit fortifié, seul emplacement qui lui permettait de disposer, à proximité, d'un port naturel propice au mouillage de ses navires ; les textes font en effet mention d'un port naturel fortifié par le roi à partir duquel il menait des attaques amphibies contre les ports de commerce et de guerre situés dans le secteur nord-est de la ville. Les attaques terrestres, elles, sont à localiser au sud, un secteur caractérisé par une vaste zone de terrain plat propice à la construction et à l'installation de machines gigantesques<sup>79</sup>. Il est d'ailleurs à noter qu'après le tremblement de terre de 227, le circuit fortifié fut étendu au sud jusqu'au bord du fleuve Rodini de manière à exploiter cet obstacle naturel en cas de siège. La dimension stratégique du fleuve a été confirmée par la mise au jour, en bordure de celui-ci, de murs de défense avancée (« proteichismata/προτειχίσματα<sup>80</sup> »).

L'armement fait partie intégrante de l'archéologie du siège. Pour le monde grec, nous sommes très bien renseignés sur les types d'armes utilisées grâce aux découvertes archéologiques, à l'iconographie, mais aussi aux récits de guerre et aux traités didactiques. Ces derniers fournissent des informations très précises sur l'artillerie mécanique, notamment sur la construction et les mécanismes de fonctionnement des engins de jet<sup>81</sup> ; leur étude a favorisé le développement d'une archéologie expérimentale à partir de laquelle il a été possible d'estimer leurs performances de tir, mais aussi de rendre compte des dommages matériels et physiques causés par les projectiles (boulets, pointes de flèche)<sup>82</sup>. La découverte d'armes individuelles (épée, lance, bouclier, etc.) sur le lieu même du siège n'est pas fréquente. Outre la perte d'une grande partie de ce matériel, il faut noter que les armes étaient en général ramassées après le combat par leurs propriétaires ou récupérées par les adversaires<sup>83</sup>.

En définitive, c'est moins sur le théâtre des conflits armés que l'on trouve des armes que dans les tombes ou les sanctuaires (déposition d'armes d'apparat, offrandes) ; donc, dans la grande majorité des cas, elles sont étudiées hors de leur contexte d'utilisation. Notons aussi que certaines catégories d'armes, notamment celles confectionnées avec des matériaux périssables (les frondes, les arcs, les catapultes), ne sont jamais parvenues jusqu'à nous, et on ne retrouve sur les sites que leurs projectiles : pointes de flèche, balles de fronde en pierre ou en plomb, boulets et traits de catapulte. Ce matériel pose des problèmes de datation lorsqu'il est étudié hors du contexte de fouille, car il n'existe pas ou peu d'évolution technique<sup>84</sup> ; de plus, en

<sup>79</sup> I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 244-245 et pl. VI-VII.

<sup>80</sup> M. FILIMONOS-TSOPOTOU, « Remarques... », art. cit., p. 33-37 ; *Ἑλληνιστική οχύρωση της Ρόδου...*, *op. cit.*, p. 29-40.

<sup>81</sup> Sur ces traités, E. W. MARSDEN, *Greek and Roman Artillery, I: Historical Development*, Oxford, Clarendon Press, 1999 (1969) ; Patrick BOIVIN, « Les traités grecs et romains de poliorcétique. Étude d'une tradition littéraire. (c. 360/355 avant J.-C. – c. 386 après J.-C.) », Thèse, Nantes Université, 2018.

<sup>82</sup> Sur l'archéologie expérimentale appliquée aux catapultes et à leurs effets sur le corps, Dietwulf BAATZ, *Bauten und Katapulte des römischen Heeres*, Stuttgart, F. Steiner, 1994, p. 136-145 ; Tracey E. RIHL, *The Catapult: A History*, Yardley, PA, Westholme Publishing, 2007, p. 100-104. Voir aussi Alan WILKINS, *Roman Imperial Artillery: Outranging the Enemies of the Empire*, Oxford, Archaeopress, 2024.

<sup>83</sup> Voir par exemple Diodore, *Bibliothèque historique*, 20.97.1-2.

<sup>84</sup> Sur le site de Seuthopolis, en Thrace, les fouilles ont permis de mettre au jour des boulets et des pointes de flèche d'oxybèle dans une section détruite des remparts, correspondant sans doute, au regard des données stratigraphiques, au siège d'Antiochos II vers 252. Voir Dimitur P. DIMITROV, « Seuthopolis », *Antiquity*,

l'absence d'inscription sur le projectile, il est difficile d'en déterminer l'appartenance : appartenait-il aux assiégés ou aux assiégeants ? Partant de là, la restitution du combat peut s'avérer compliquée.

Un des cas les mieux documentés pour le monde grec ancien concerne les balles de fronde en plomb (« molubdides/μολυβδίδες ») découvertes sur le site de Camiros qui, au IV<sup>e</sup> siècle et à la période hellénistique, était une des agglomérations secondaires du territoire rhodien<sup>85</sup>. La présence massive de ces artefacts à Camiros pose problème. Faut-il considérer qu'il s'agissait d'un lieu de production et de redistribution à l'échelle du monde grec ou convient-il plutôt de mettre ce matériel en relation avec un épisode guerrier ayant impliqué les Camiriens ? John Ma a écarté la première hypothèse dans la mesure où ces balles n'ont pas été découvertes en un même endroit, mais de manière disséminée sur l'ensemble du site ; de plus, sur la plupart d'entre elles étaient inscrits des noms propres, ceux sans doute des chefs de troupes. Parmi ces noms, aucun ou presque n'est connu pour avoir été porté par des Rhodiens ; en revanche, ils sont nombreux à pouvoir être mis en relation avec ceux que l'on trouve dans les rangs des officiers macédoniens. Sur le plan de l'onomastique, il apparaît assez clairement que ces balles de fronde furent utilisées lors d'un conflit opposant Rhodes à une armée royale hellénistique. Cet état de fait nous renvoie au siège mené par Démétrios en 305-304, d'autant plus que la graphie et la chronologie des balles n'excluent aucunement la possibilité de dater celles-ci de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, bien au contraire<sup>86</sup>. Le problème est que, dans les récits du siège, il n'est fait aucunement mention d'opérations militaires menées sur le territoire, hors de la ville-centre. Toutefois, sachant par l'épigraphie que l'Acropole de Lindos, autre agglomération secondaire du territoire de Rhodes, était, au moment du siège, défendue par des forces rhodiennes et qu'elle avait fait l'objet d'attaques de la part des troupes du roi<sup>87</sup>, on peut supposer qu'il en avait été de même à Camiros. Ainsi, les balles de fronde mises au jour sur ce site permettent d'apporter un nouvel éclairage sur le siège de Rhodes qui, sur le plan spatial, concerna vraisemblablement la moitié du territoire insulaire.

Par ailleurs, déterminer les mouvements tactiques en fonction de la position des projectiles *in situ* reste le plus souvent conjectural. Dans quelques cas (abandon et absence de réoccupation du site), il est possible, grâce à une cartographie de l'emplacement des projectiles

---

vol. XXXV, n° 38, 1961, p. 91-102 ; Emil H. NANKOV, « The fortifications of the Early Hellenistic Thracian city of Seuthopolis breaking the Mold », *Archaeologia Bulgarica*, vol. XII, n° 3, 2008, p. 15-56.

<sup>85</sup> Sur le contexte de découverte de ces balles de fronde, au XIX<sup>e</sup> siècle, conservées aujourd'hui pour la plupart dans des musées et des collections privées, voir Alain BRESSON, « Rhodes during the Siege of 305-304 BC: population, territory and Strategy of Defense », in N. FAUCHERRE et I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *Les sièges...*, *op. cit.*, p. 203-133 ; John MA, « Autour des balles de fronde « camiréenne », *Chiron*, vol. 40, 2010, p. 155-174. Sur la production et l'usage des balles de fronde, Pierre DUCREY et Cédric BRÉLAZ, « La technique de fabrication des projectiles et l'usage de la fronde en Grèce ancienne », in Pierre DUCREY et Sylvian FACHARD (éd.), *Polemica. Études sur la guerre et les armées dans la Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, p. 179-210.

<sup>86</sup> Voir A. BRESSON, « Rhodes during the Siege... », art. cit., p. 116 et n° 102 ; Hans-Ulrich WIEMER, *Krieg, Handel und Piraterie. Untersuchungen zur Geschichte des hellenistischen Rhodos*, Berlin, Akademie Verlag, 2002, p. 84-94.

<sup>87</sup> A. BRESSON, « Rhodes during the Siege... », art. cit., p. 113 ; I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *La cité...*, *op. cit.*, p. 104-108.

au sol, de rendre compte du déplacement des opérations militaires de l'extérieur des remparts vers l'intérieur. Mais peut-on aller plus loin ?

Prenons le cas d'Olynthe. Assiégée par Philippe II de Macédoine en 348, la ville fut prise par trahison, puis détruite et jamais réoccupée. Si Diodore, l'une de nos principales sources en lien avec l'événement, rend peu compte des opérations militaires, préférant centrer son récit sur le contexte politique, l'archéologie, en revanche, laisse entrevoir l'existence d'un combat urbain après l'entrée des troupes du roi dans la ville<sup>88</sup>. Les fouilles effectuées sous la direction de David M. Robinson dans les années 1940 ont permis de recueillir des milliers de pointes de flèche (en bronze et en fer), ainsi que cinq cents balles de fronde en plomb, dont une centaine inscrites, les unes au nom d'officiers macédoniens, voire de Philippe, les autres au nom de la cité – sans compter les épées et les restes de sarisses, découverts cependant en nombre plus réduit, car sans doute récupérés par les vainqueurs. Ce matériel, très abondant, ne peut être mis en lien, dans sa totalité, avec le siège de 348, seuls les artefacts appartenant à la couche C4 datant de cette période<sup>89</sup>. Mis au jour dans un contexte de destruction et d'abandon de la ville, leur emplacement n'a certainement pas bougé depuis l'événement.

John Lee, s'appuyant sur le matériel archéologique ainsi que sur un réexamen critique des textes, considère que l'entrée des Macédoniens dans la ville, loin d'entraîner la soumission des Olynthiens, a conduit ces derniers à organiser leur résistance dans et à proximité immédiate des maisons – la majorité des artefacts militaires se trouvant localisés à ces endroits-là. L'examen des noms inscrits sur les balles de fronde, ainsi que leur poids (celle des Olynthiens étant plus légères que celles de Macédoniens) lui a permis de dresser une carte de localisation et de répartition de ces projectiles, tout en prenant également en compte l'emplacement des pointes de flèche provenant de la couche C4. Il en a déduit qu'il s'agissait de projectiles non lancés depuis l'extérieur de la ville, mais utilisés à l'intérieur, au moment du combat urbain, et que les défenseurs, aussi bien que les attaquants, s'étaient servis des arcs et des frondes dans les cours et à l'intérieur des maisons<sup>90</sup>. Cette hypothèse pose un problème. Pourquoi ne pas utiliser l'épée ou le poignard, des armes qui faisaient partie de l'équipement militaire, tant en Macédoine que

---

<sup>88</sup> Diodore, *Bibliothèque historique*, 16.53, 2-3. Sur la trahison des Olynthiens, Jérémy CLÉMENT, « Mythe et réalité d'une Olynthe trahie par ses cavaliers – 349 av. J.-C. », in Mathieu ENGERBEAUD et Romain MILLOT (éd.), *Livrer sa patrie à l'ennemi dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2023, p. 15-39. Sur l'hypothèse d'un combat urbain, Yvon GARLAN, *Recherches de poliorcétique grecque*, Athènes, École Française d'Athènes, 1974, p. 87-89 ; Hans Joachim GEHRKE, *Stasis: Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. Und 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Munich, C.H. Beck, 1985, p. 237-245 ; Nicholas CAHILL, *Household and City Organization at Olynthus*, New Haven, Yale University Press, 2002 ; John W. I. LEE, « Urban combat at Olynthus. 348 BC », in P. W. N. FREEMAN et T. POLLARD, *Fields of Conflict...*, *op. cit.*, 2001, p. 11-22.

<sup>89</sup> David M. ROBINSON et James W. GRAHAM, *Excavations at Olynthus. Part VIII: The Hellenic House*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1938 ; David M. ROBINSON, *Excavations at Olynthus. Part X: Metal and Minor Miscellaneous Finds: An Original Contribution to Greek Life*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1941.

<sup>90</sup> J.W.I. LEE, « Urban Combat... », *art. cit.*, p. 16-19. S'il considère que les frondeurs et les archers pouvaient opérer efficacement dans des espaces clos, il admet toutefois qu'il conviendrait de recourir à l'archéologie expérimentale pour valider son hypothèse.

dans les cités, et qui étaient parfaitement adaptées aux combats au corps à corps dans des espaces exigus ?

Par ailleurs, pourquoi considérer que les projectiles mis au jour à l'intérieur des maisons prouvent nécessairement leur usage à ces endroits-là ? Les Macédoniens, une fois la ville prise, l'avaient saccagée et incendiée, mettant à bas les habitats de briques crues et entraînant ainsi de nombreux désordres au niveau des sols de fonctionnement ; les fouilles ont montré que les projectiles étaient mêlés à de nombreux débris, notamment aux tuiles des toits abattus. La résistance des Olynthiens n'aurait-elle pas pu s'organiser plutôt à partir des parties hautes des maisons ? L'urbanisme défensif d'Olynthe ouvre la voie dans ce sens en ce qu'il renvoie au type de la « ville-forteresse », tel qu'il a été défini par Yvon Garlan : en lieu et place d'un mur d'enceinte autonome, la protection de la ville était assurée par la structure du noyau urbain lui-même, les habitations étant conçues et disposées de manière à servir de support à la défense en cas de siège ; leurs murs externes étaient liés les uns aux autres afin de former une ligne continue, comme s'il s'agissait d'un mur d'enceinte classique. Or, les archéologues ont mis au jour, dans les secteurs de la ville les plus escarpés, des murs de trois mètres de large formant le mur de fond de toute une série d'habitations mitoyennes utilisées certainement à des fins défensives<sup>91</sup>. Selon Yvon Garlan, les défenseurs prenaient place à l'intérieur et sur le sommet en terrasse des maisons, derrière le mur de fond percé de fenêtres de tir et surmonté d'un parapet crénelé. Ce type d'organisation, écrit-il, facilitait la résistance à l'intérieur de la ville par l'installation de barricades dans les rues et sur la périphérie du noyau urbain pour en bloquer les accès<sup>92</sup>. Ainsi, tout laisse à penser que les pointes de flèche et les balles de fronde mises au jour dans les maisons et les cours adjacentes proviennent de l'effondrement des toits et des parties hautes du mur de fond des habitations mitoyennes.

Terminons avec d'autres traces archéologiques, les ossements humains, en laissant de côté tout ce qui concerne le matériel funéraire et mémoriel, qui mériterait une étude à part entière dans le cadre de l'archéologie du siège.

Pour le monde grec ancien, il est rare de retrouver des restes de corps sur le lieu de l'affrontement armé. Outre les pertes liées aux effets du temps, nous pouvons invoquer d'une part la limitation de l'extension des fouilles hors des murs, d'autre part la difficulté à repérer ce type de restes pour des non-spécialistes. La présence d'anthropologues sur les chantiers archéologiques est loin d'être systématique ; quant aux analyses postfouilles, qui pourraient être effectuées en laboratoire, elles sont peu pratiquées, faute de moyens financiers. Lorsque c'est le

---

<sup>91</sup> D.M. ROBINSON et J. W. GRAHAM, *Excavations...*, *op. cit.*, p. 39-42. Voir Y. GARLAN, *Recherches de poliorcétique...*, *op. cit.*, p. 87-88, p. 90, il précise, toujours en se fondant sur les travaux de terrain, que ce système de fortification est contemporain de la mise en place du quadrillage urbain sur la colline nord, réalisé peu avant 432.

<sup>92</sup> Y. GARLAN, *Recherches de poliorcétique...*, *op. cit.*, p. 89, se fondant sur Platon, *Lois*, 6.778d-779a ; Aristote, *Politique*, 1330b. Notons à ce propos que des fouilles récentes ont permis de mettre au jour des balles de fronde, des fers de lance et des talons de sarisse dans une des rues de la ville. Information communiquée par S. Protosalti à John Lee. Voir J. W.I. LEE, « Urban Combat... », *art. cit.*, p. 14. On retrouve le dispositif de la « ville-forteresse » à Périnthe, cité à propos de laquelle Diodore (*Bibliothèque historique*, 16.76.1-3) note que les murs externes des maisons, construites de manière étagée, formaient un rempart.

cas, les résultats s'avèrent pourtant fort instructifs concernant l'âge et le sexe des victimes, les modes opératoires ayant entraîné la mort, la nature des blessures *ante-* ou *postmortem*. Il est à préciser que l'anthropologie physique entretient, depuis les années 1990, des liens étroits avec la *forensic archaeology*. Cette nouvelle discipline, qui applique les méthodes de la médecine légale à l'étude des ossements humains, n'a pas écarté l'Antiquité classique de son champ d'investigation, même si celle-ci reste encore sous-représentée<sup>93</sup>. L'un des efforts les plus notables effectués dans ce sens provient de Philippe Charlier qui, dans son livre *Male mort. Morts violentes dans l'Antiquité*, a consacré un chapitre aux cadavres du champ de bataille<sup>94</sup>.

La rareté de ce type de traces archéologiques est aussi à mettre en lien avec les pratiques culturelles des Grecs, et notamment avec le traitement des morts à la guerre. Les sources écrites révèlent, que lors d'un siège, les belligérants pouvaient décider d'un commun accord d'une trêve afin de récupérer les cadavres et de les inhumer hors des zones habitées (Rhodes). Ceux des assiégeants étaient généralement incinérés tandis que leurs ossements étaient soit emportés pour être restitués à la famille (c'est le cas, généralement, des chefs de guerre), soit enterrés sur place dans des tombes individuelles ou collectives<sup>95</sup>. Dans tous les cas, les normes de la guerre imposaient de conserver intact le corps des défunts, ce qui veut dire que l'on ne pouvait pas abandonner les corps sur place – à cela s'ajoutaient des raisons d'ordre prophylactique exigeant de ne pas les laisser se décomposer à l'air libre. Refuser de rendre les corps et donc priver les défunts de sépulture (« *ataphia/ἀταφία* ») étaient considérés comme un acte impie, un sacrilège<sup>96</sup>. Cela explique certainement que l'on retrouve peu d'ossements humains de part et d'autre des enceintes urbaines. Dans le cas d'Olynthe, on peut supposer qu'après le siège, les cadavres ont été déplacés hors de la ville, brûlés et enterrés, car aucun reste humain n'a été mis au jour lors des fouilles<sup>97</sup> ; sachant que la ville fut détruite et abandonnée, si les morts avaient été laissés sur place, on en aurait probablement trouvé une trace archéologique.

L'un des rares cas dont on dispose dans l'état actuel de la recherche est celui d'Himère, cité grecque du nord de la Sicile assiégée en 480 et en 409 par les Carthaginois. Stefano Vassalo, l'archéologue du site, a mis au jour en 2008 des dizaines de fosses communes au pied des

---

<sup>93</sup> Pour des références sur l'impact de la *Forensic Archaeology* sur l'archéologie, voir Soren BLAU et Douglas H. UBELAKER (éd.), *Handbook of Forensic Anthropology and Archaeology*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2009 ; J. GUILAINE et J. SÉMELIN, *Violences de guerre...*, *op. cit.*, p. 12. Pour un bilan, Nathalie BARRANDON, Jean-Baptiste BONNARD et Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, « Conceptualisations contemporaines du génocide, du massacre, de la violence extrême et de la transgression dans le champ des études classiques », *Revue d'histoire culturelle*, vol. 8, 2024, p. 1-16 (p. 2-3).

<sup>94</sup> Philippe CHARLIER, *Male mort. Morts violentes dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 2009, p. 19-49. Ce dernier est médecin et historien de la médecine. Sur les blessures de guerre, voir Guido MAJNO, *The Healing Hand. Man and Wound in the Ancient World*, Cambridge, Harvard University Press, 1975 ; V. D. HANSON, *The Western Way...*, *op. cit.*, p. 265-275 ; Richard A. GABRIEL, *Man and Wound in the Ancient World. A History of Military medicine from Sumer to the Fall of Constantinople*, Washington, Potomac Books, 2012 ; Sophie HULOT, « s.v. Blessures de guerre », in Lydie BODIOU et Véronique MEHL (éd.), *Dictionnaire du corps dans l'Antiquité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 98-102.

<sup>95</sup> Pour des exemples, Diodore, *Bibliothèque historique*, 18.36.1 ; 18.47.3 ; 19.44.2 ; Plutarque, *Eumène*, 9.4.5.

<sup>96</sup> Isabelle PIMOUGUET-PÉDARROS, « Usages et limites de la violence de guerre à la haute époque hellénistique », *Kentron*, vol. 39, 2024, p. 41-96 (spéc. 60-61).

<sup>97</sup> N. CAHILL, *Household...*, *op. cit.*, p. 165.

remparts à l'intérieur desquelles furent exhumés les cadavres de jeunes hommes ; leurs squelettes portent de multiples traces de blessures avec parfois même, encore fichées dans les os, les pointes de lance responsables de leur mort<sup>98</sup>. Dans le cas d'Himère, il est bien établi qu'il s'agit des dépouilles de soldats morts dans un affrontement armé, mais, dans nombre de cas, il est difficile d'établir un lien entre des ossements humains et un événement militaire en particulier. Ainsi en est-il des squelettes connus sous le nom des « enchaînés d'Athènes » ; découverts dans deux fosses communes de la nécropole de Phalère lors d'une fouille de sauvetage effectuée en 2016 ; ces squelettes ont suscité de la part des archéologues plusieurs questionnements. Au nombre de soixante-dix-neuf, ils sont alignés les uns contre les autres, avec les poignets attachés par des fers et les mâchoires béantes. S'agit-il d'opposants politiques condamnés à mort ou de prisonniers de guerre massacrés ? Stella Chryssoulaki, qui a daté leur période d'enfouissement des VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles sur le fondement de tessons de céramique, les a identifiés à la tentative de prise de pouvoir tyrannique par Cylon<sup>99</sup>, sans doute exécutés sur le lieu même de l'ensevelissement après une tentative de coup d'État. Mais celle-là ne peut, à ce jour, préciser la façon dont ils ont été tués<sup>100</sup>.

L'archéologie du siège, si elle peut rendre compte des conditions de mort et d'inhumation des soldats par l'étude de leurs ossements, doit également permettre d'éclairer les phénomènes de violence de masse perpétrés contre les populations non armées ou désarmées. Cette dimension sociale, peu convoquée pour l'Antiquité classique, est essentielle pour la période contemporaine, en particulier pour la *forensic archaeology*, qui a pour mission de localiser les lieux de massacre, d'identifier les victimes et de restituer les corps aux familles.

\*

La confrontation des textes aux données du terrain permet de mesurer les écarts entre la narration et la documentation matérielle – écarts qui, dans bien des cas, ne sont pas aussi importants que l'on aurait pu le penser s'agissant des opérations militaires. L'archéologie, si elle contribue à éclairer au cas par cas le déroulement d'un épisode guerrier, voire à se substituer au

---

<sup>98</sup> Stefano VASSALO, « Le battaglie di Himera alla luce degli scavi nella necropoli occidentale e alle fortificazioni: i luoghi, i protagonisti », *Sicilia Antiqua*, vol. 7, 2010 p. 17-38 ; *ID.*, « Guerre et mort à Himère : les tombes des soldats grecs tués dans les batailles de 480 et 409 avant notre ère », in J. GUILAINE et J. SÉMELIN, *Violences de guerre...*, *op. cit.*, p. 51-56.

<sup>99</sup> Hérodote, *Histoires*, 5.71 ; Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, 1.126 ; Plutarque, *Solon*, 12.1-2. Coup d'État daté de 636.

<sup>100</sup> Stella Chryssoulaki est la directrice des Antiquités du Pirée. Elle a présenté les résultats de ses travaux lors de la table ronde organisée à Caen les 8 et 9 mars 2022 par Jean-Baptiste Bonnard, dans le cadre du programme de recherche PARABAINO. Les analyses ADN et les examens anthropologiques ont été confiés au laboratoire bioarchéologique Malcolm Wiener de l'American School of Classical Studies at Athens. Voir Stella Chryssoulaki, « Nécropoles et sociétés dans l'Athènes archaïque : les découvertes de la nécropole de Phalère », *Annuaire de l'École Pratiques des hautes études*, section des sciences religieuses, vol. 130, 2023, p. 203-208. Si les artefacts datent du VI<sup>e</sup> siècle (les données archéologiques n'excluant aucunement cette datation), il est possible alors de les associer à une tentative de Pisistrate de prendre le pouvoir ou encore au durcissement du pouvoir de son fils, Hippias, après l'assassinat de son frère.

récit manquant, ne remet pas en question, dans ses grandes lignes, l'histoire de la poliorcétique grecque ; en revanche, elle permet de réévaluer les conséquences propres à cette pratique militaire.

Établir les faits et procéder à un réexamen critique du discours officiel par l'analyse des données du terrain sont possibles pour toutes les périodes ; ce qui diffère, ce sont les enjeux mémoriels et historiques qui sous-tendent ce type de recherche. Les historiens et archéologues des mondes contemporains ont, de ce point de vue, une responsabilité beaucoup plus importante que ceux des périodes anciennes du fait de la proximité temporelle avec l'événement et les personnes qui y ont été confrontées. Pour les spécialistes de l'Antiquité grecque, à l'inverse, la distance temporelle réduit la portée sociale de l'entreprise archéologique, puisque l'un des principaux enjeux est simplement de déterminer, sur le fondement des restes matériels, l'impact d'un siège d'une part sur le bâti ainsi que sur les processus de reconfigurations urbaines liés à l'événement (destructions, reconstructions, abandons), d'autre part sur les sociétés qui y ont été confrontées : déplacements de populations, pertes humaines et détérioration des lieux de vie ainsi que des espaces de sociabilité, puis mémorialisation de l'événement par l'édification de monuments.

### Résumé / *abstract*

---

Cet article propose d'appréhender l'archéologie des conflits à travers les traces matérielles laissées par la guerre de siège dans le monde grec antique. Quelles sont ces traces ? Comment les relier à un événement en particulier ? Qu'apportent-elles à l'histoire militaire ? Il s'agira d'abord de poser les bases d'une réflexion méthodologique et épistémologique en vue de dégager les limites et les enjeux de l'archéologie des conflits dans le champ des études antiques, ensuite, de caractériser les traces archéologiques d'un siège à travers des cas d'étude (Olynthe, Méthônè, Halicarnasse, Rhodes) qui posent la question de la narration, de la matérialité et de la réalité de l'événement militaire.

*This paper proposes to approach the archaeology of conflicts through the material traces left by siege warfare in the ancient Greek world. What are these traces? How can they be linked to a particular event? What contribution do they make to military history? The first step will be to lay the foundations for methodological and epistemological reflection with a view to identifying the limits and challenges of conflict archaeology in the field of ancient studies. The second step will be to characterise the archaeological traces of a siege through case studies (Olynthos, Methonè, Halicarnassos, Rhodes) that raise questions about the narrative, materiality and reality of the military event.*